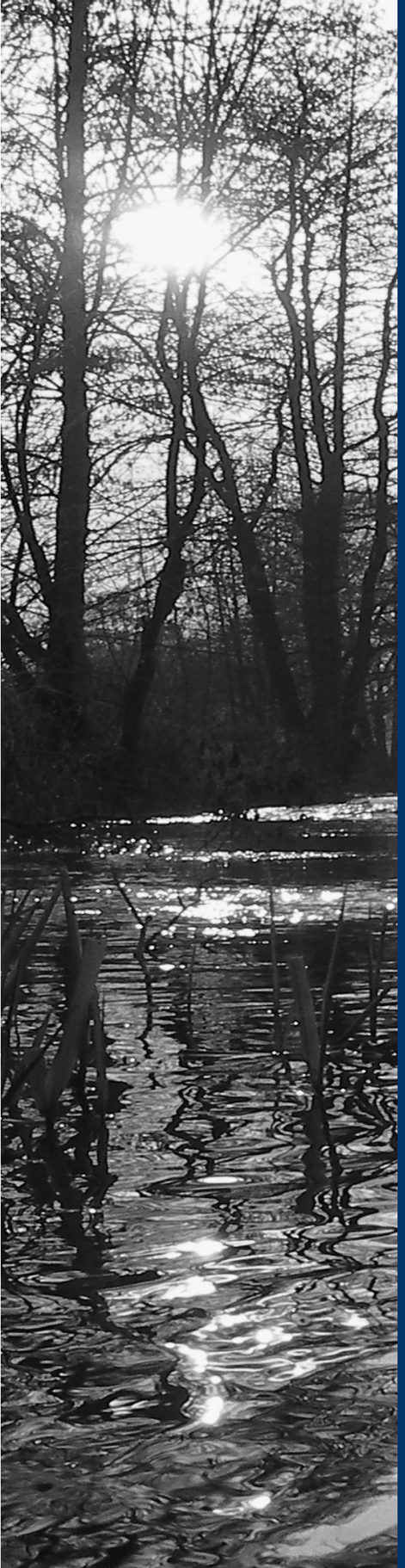

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vallée de la Bresle

Annexe cartographique du PAGD et du règlement

Projet de SAGE soumis aux avis visés par l'art. L. 212-6 du CE
Validé par la CLE le 7 février 2014

Vallée de la Bresle

Sage

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

LA BRESLE

EPTB Bresle

Institution interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle

Note aux lecteurs

Les zonages et les éléments cartographiques mentionnés dans le PAGD et le règlement du SAGE de la vallée de la Bresle figurent dans le présent document. Celui-ci comporte **4** jeux de cartes:

N°	Intitulé	Echelle	Règles associées	Dispositions associées	Nombre de cartes
1	Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE	1/10 000ème	Règles n°1, 2, 3, 4 et 5	Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59	33
2	Zone à enjeu	1/150 000ème	Aucune	Dispositions 11, 18, 20, 22, 27 à 34	1
3	Systèmes d'assainissement collectif dysfonctionnant	1/150 000ème	Aucune	Dispositions 13 et 15	1
4	Captages destinés à l'alimentation en eau potable et les aires d'alimentation	1/150 000ème	Aucune	Disposition 3, 10, 82 à 85	1

Carte 1-1 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

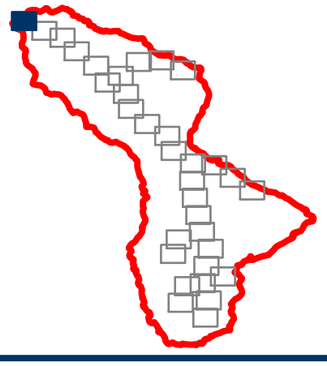

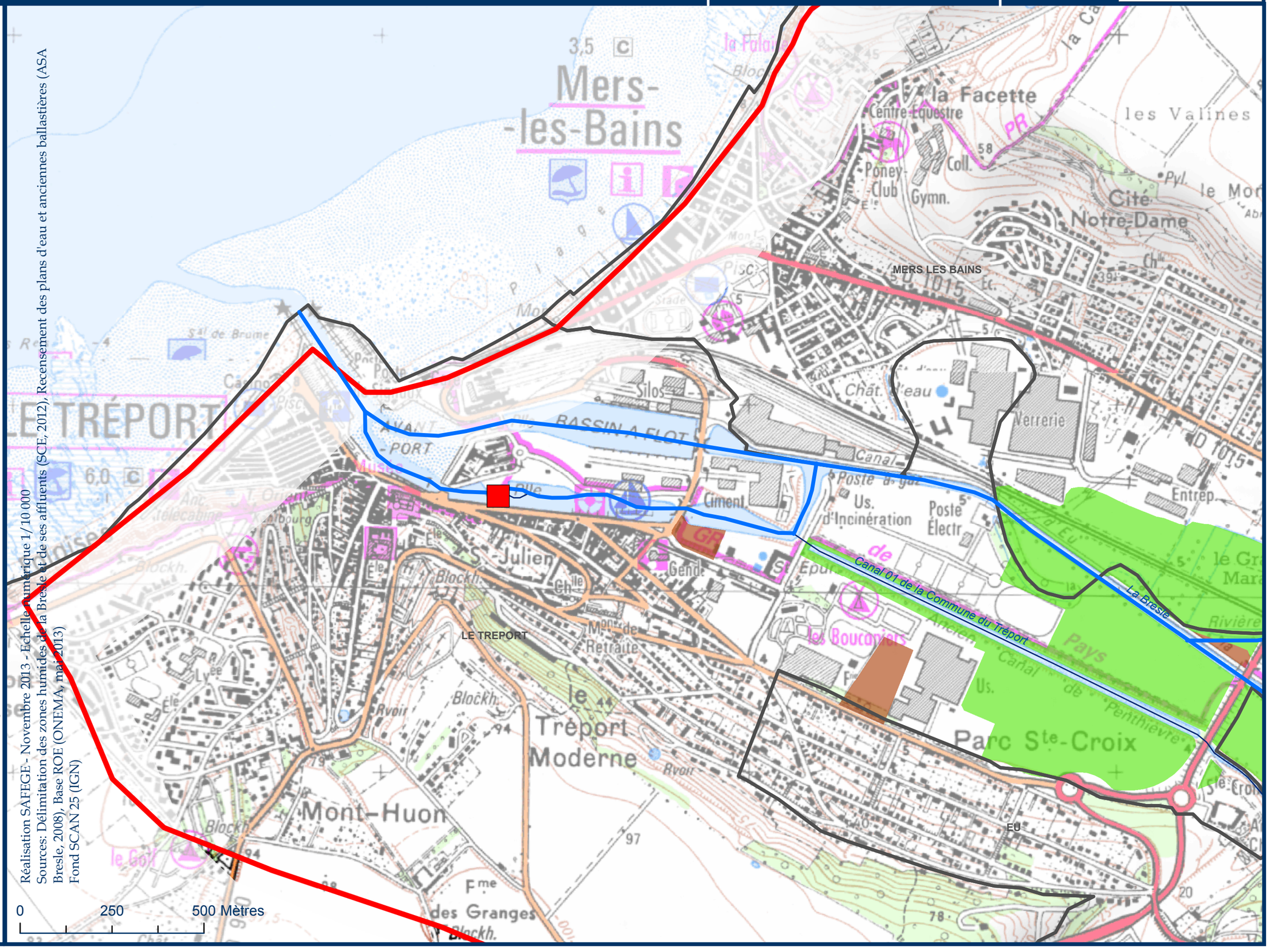

Carte 1-2 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- ● Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- ● Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

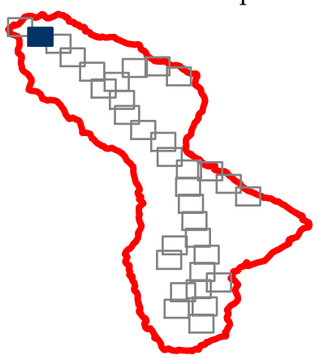

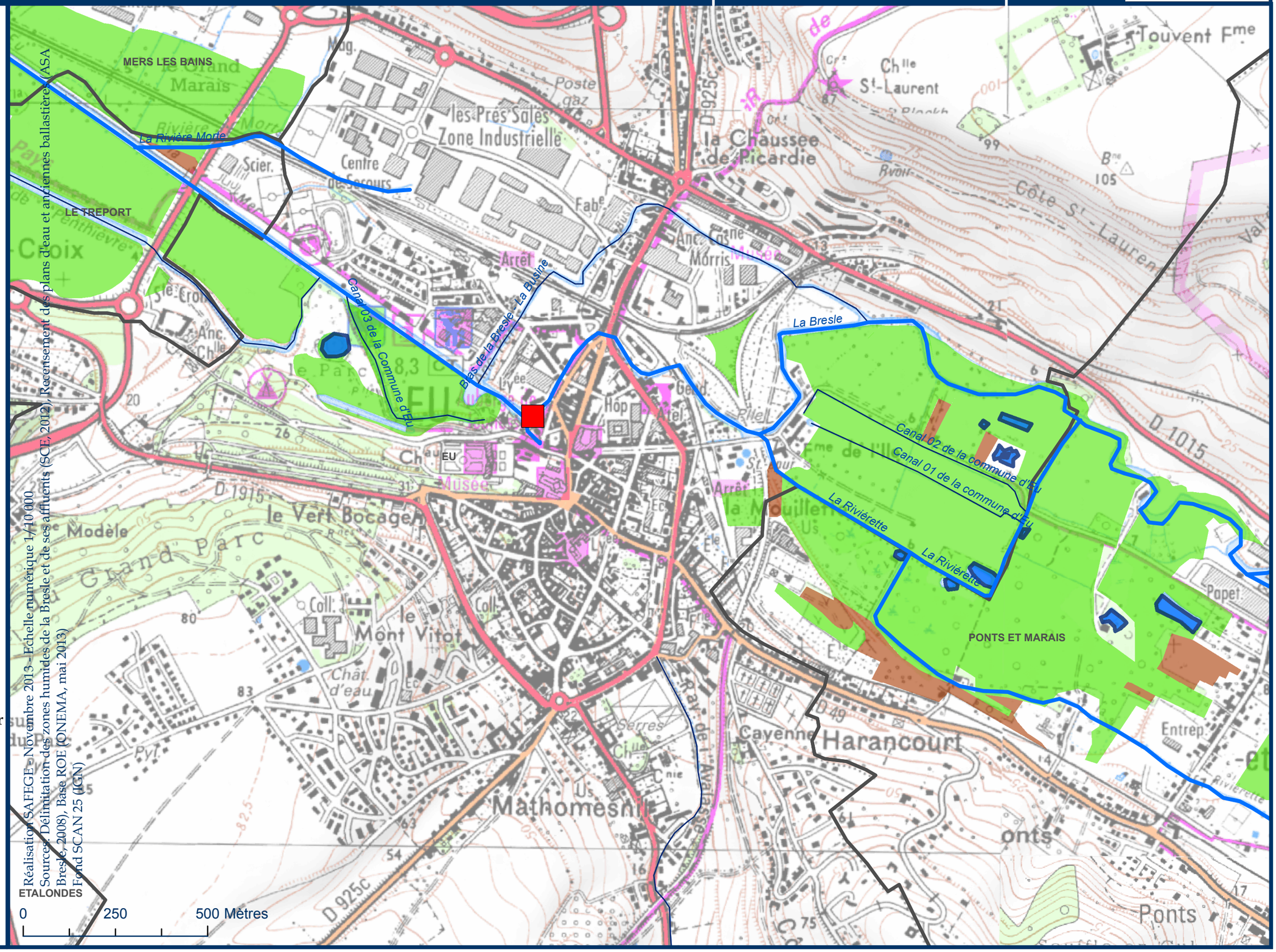

Carte 1-3 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- ● Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- ● Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

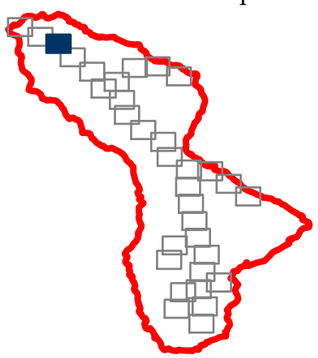

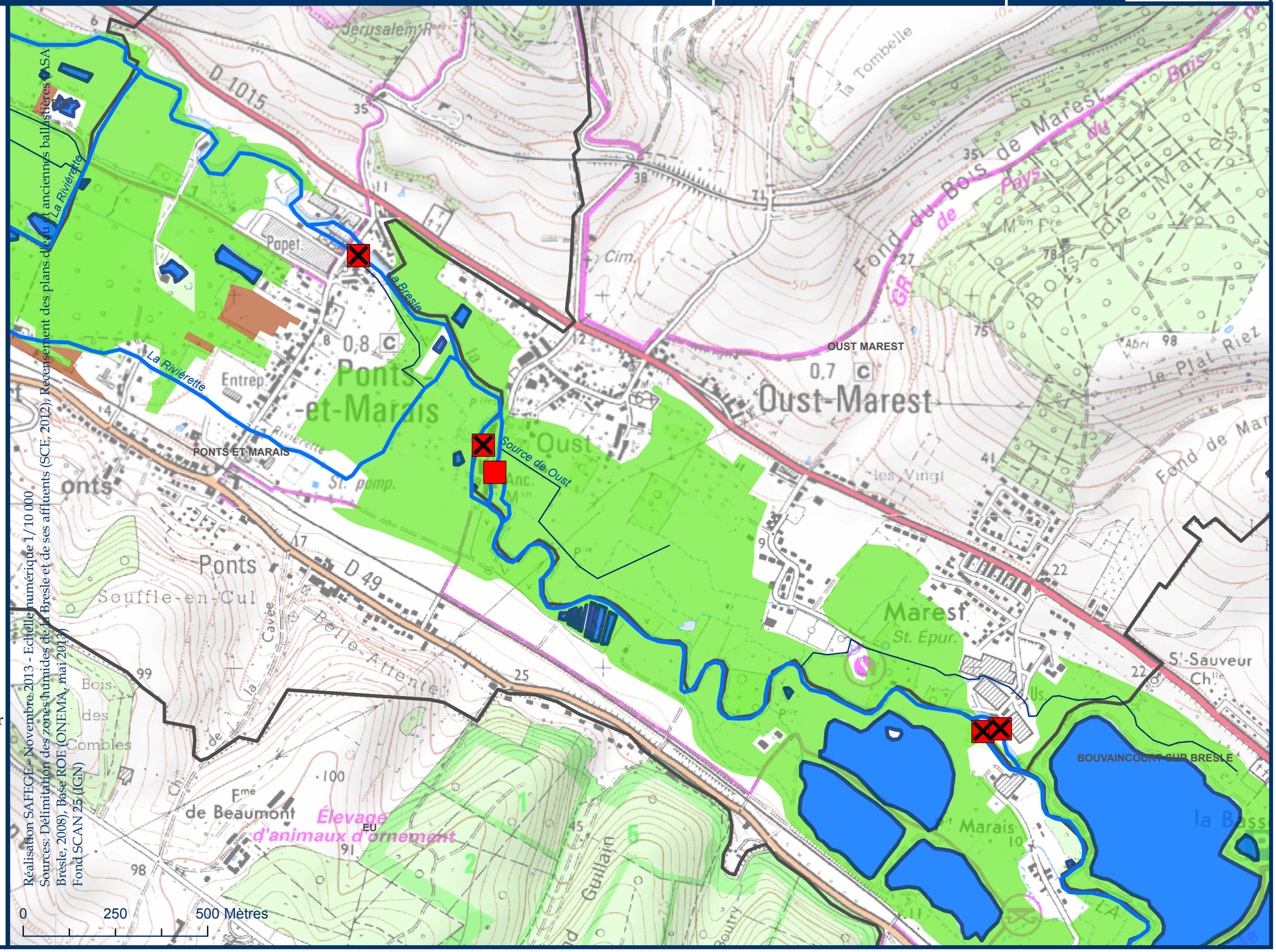

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (SAGE Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-4 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions	40, 41, 48, 52 à 59
Règles	1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle
Sage
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

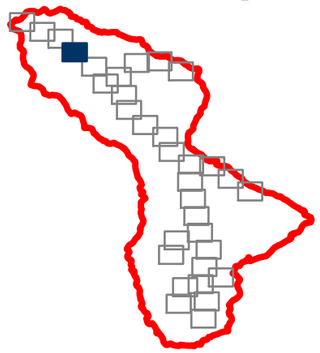

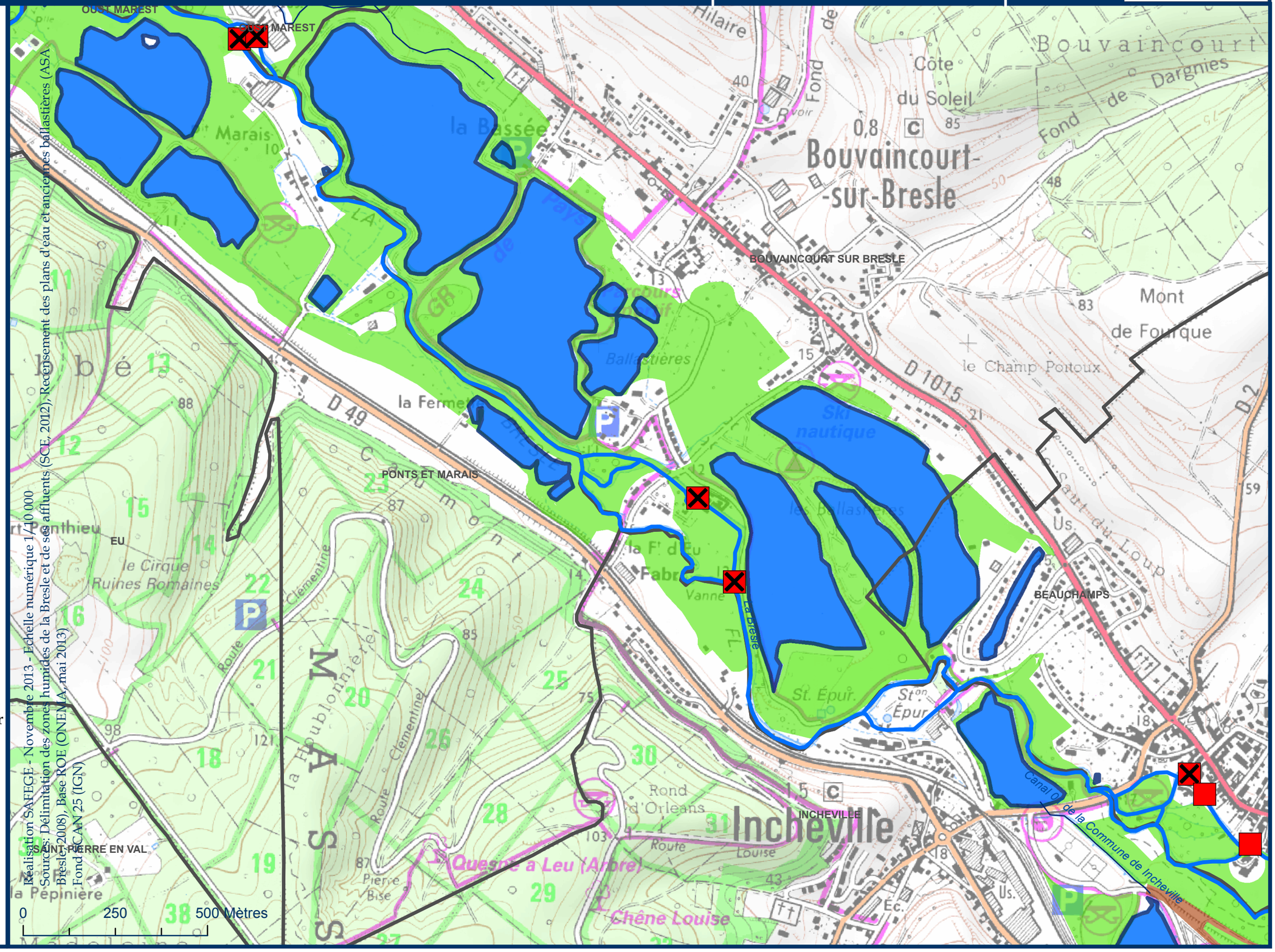

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond ICAN 25 (IGN)

Carte 1-5 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

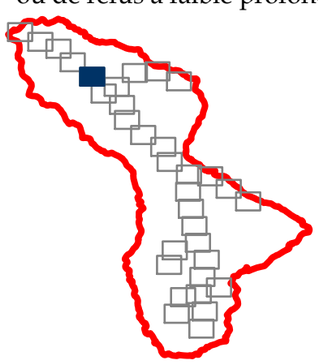

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10.000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (SAFEGE, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Bresle, Fond SCAN 25 (IGN)

0 250 500 Mètres

Carte 1-6 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

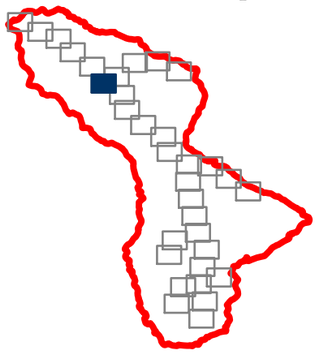

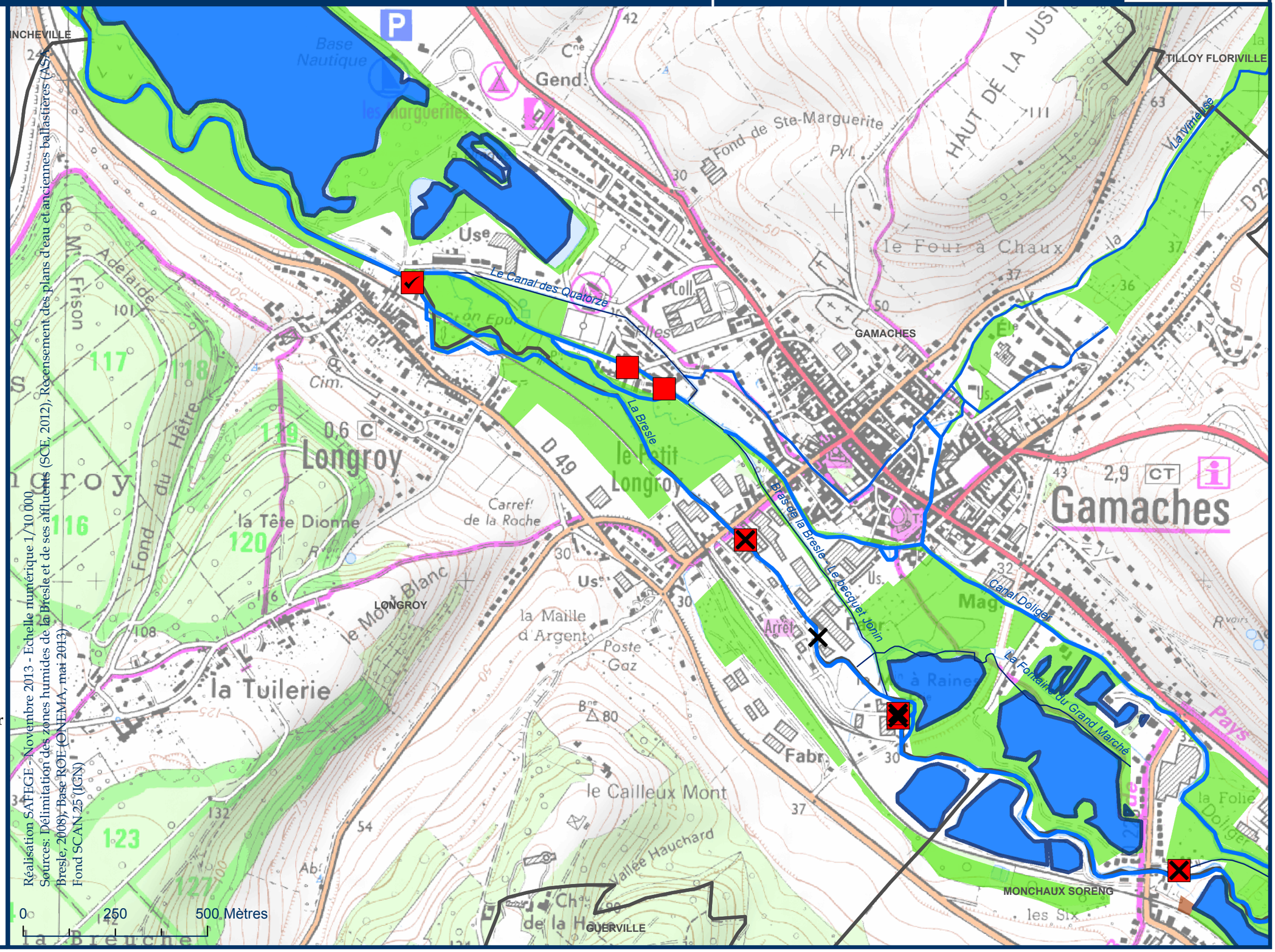

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (AS Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-7 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions	40, 41, 48, 52 à 59
Règles	1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle
Sage
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- ● Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- ● Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

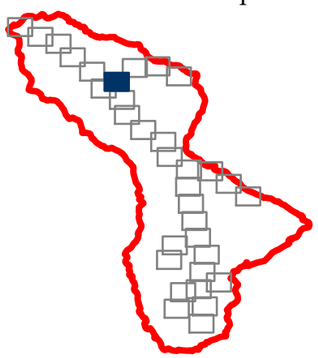

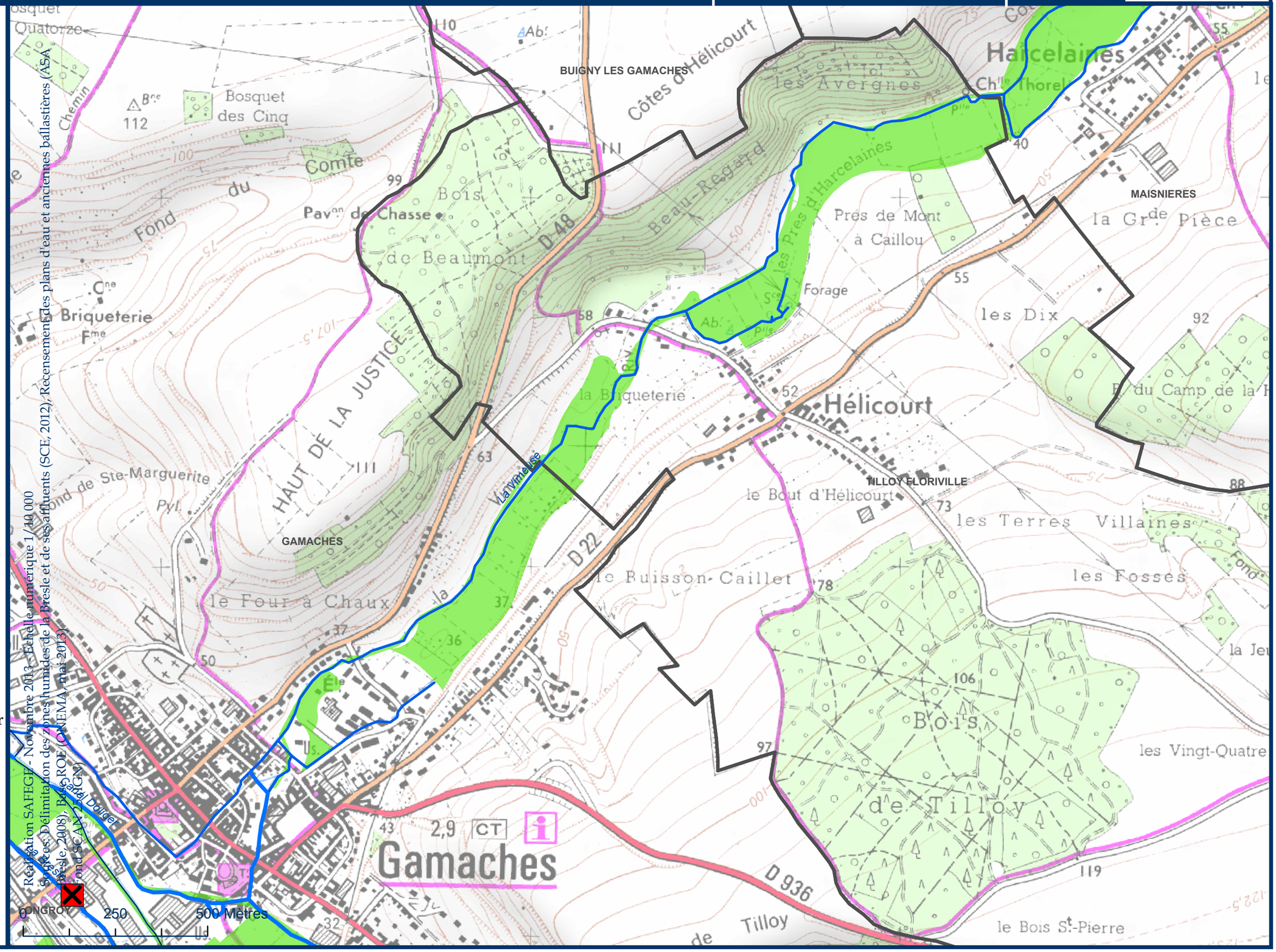

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013), Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-8 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

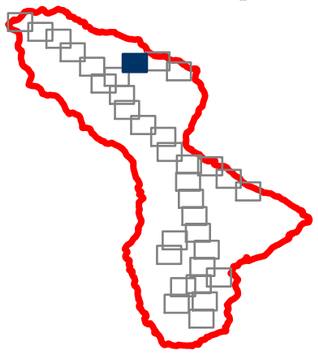

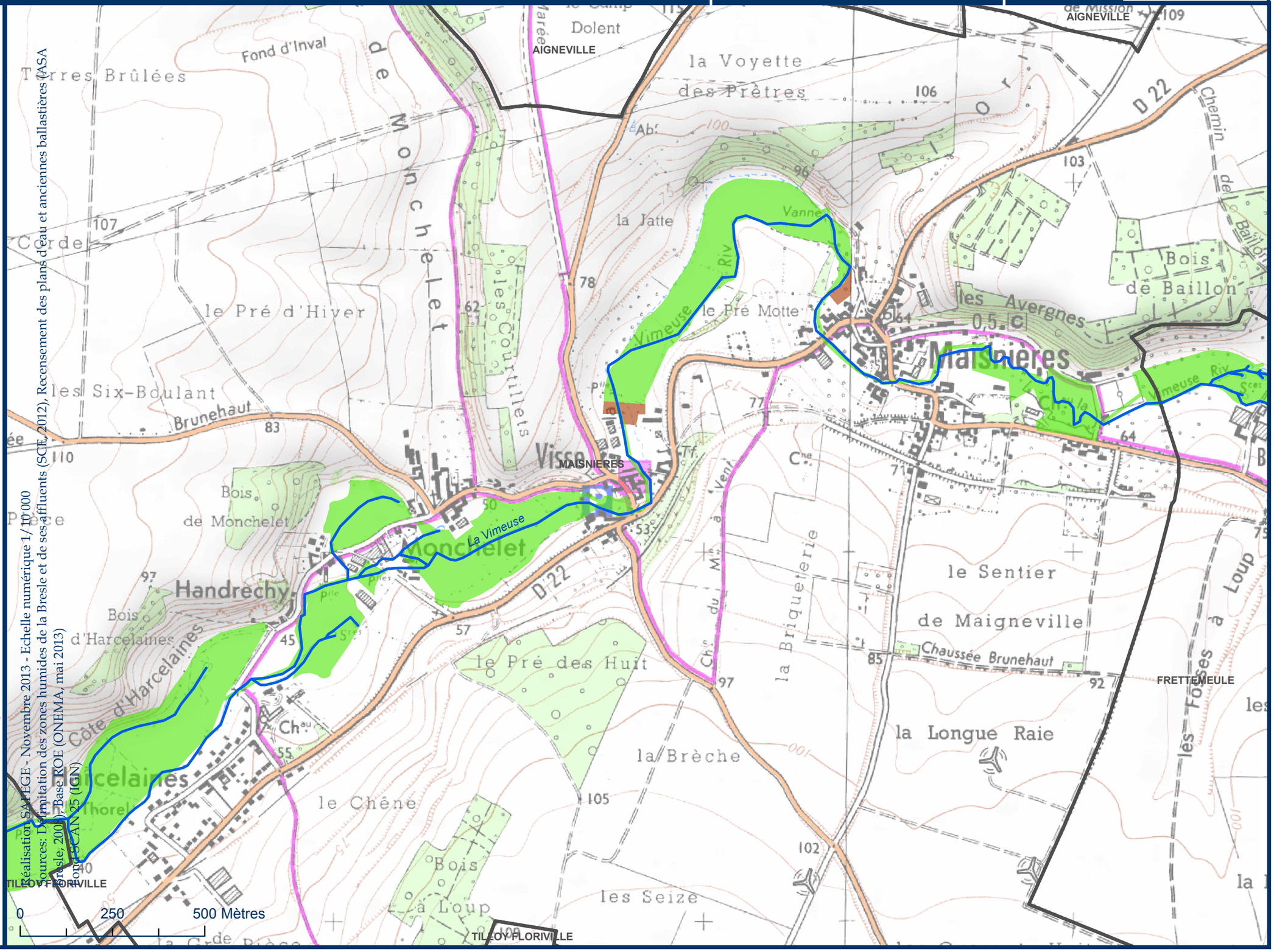

Carte 1-9 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

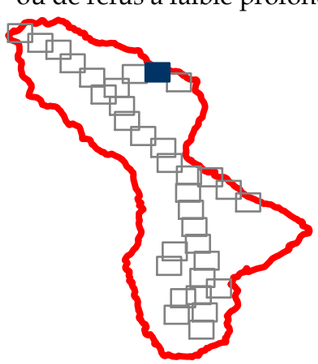

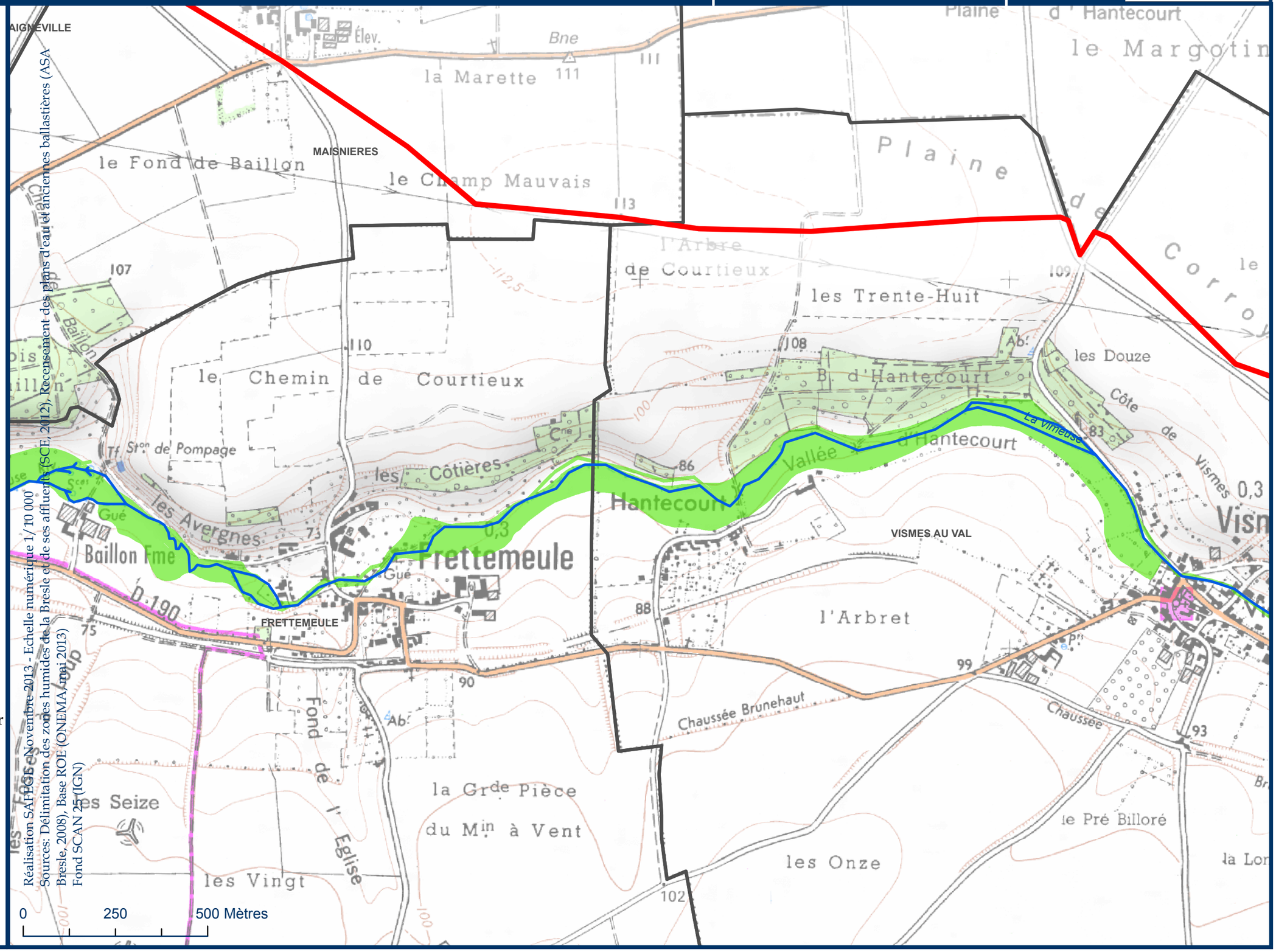

Réalisation SAFEGE Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-10 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

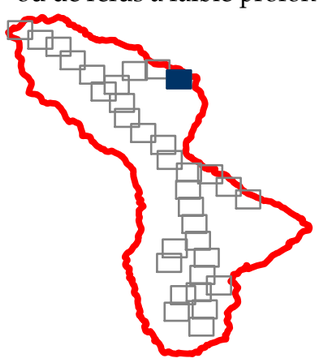

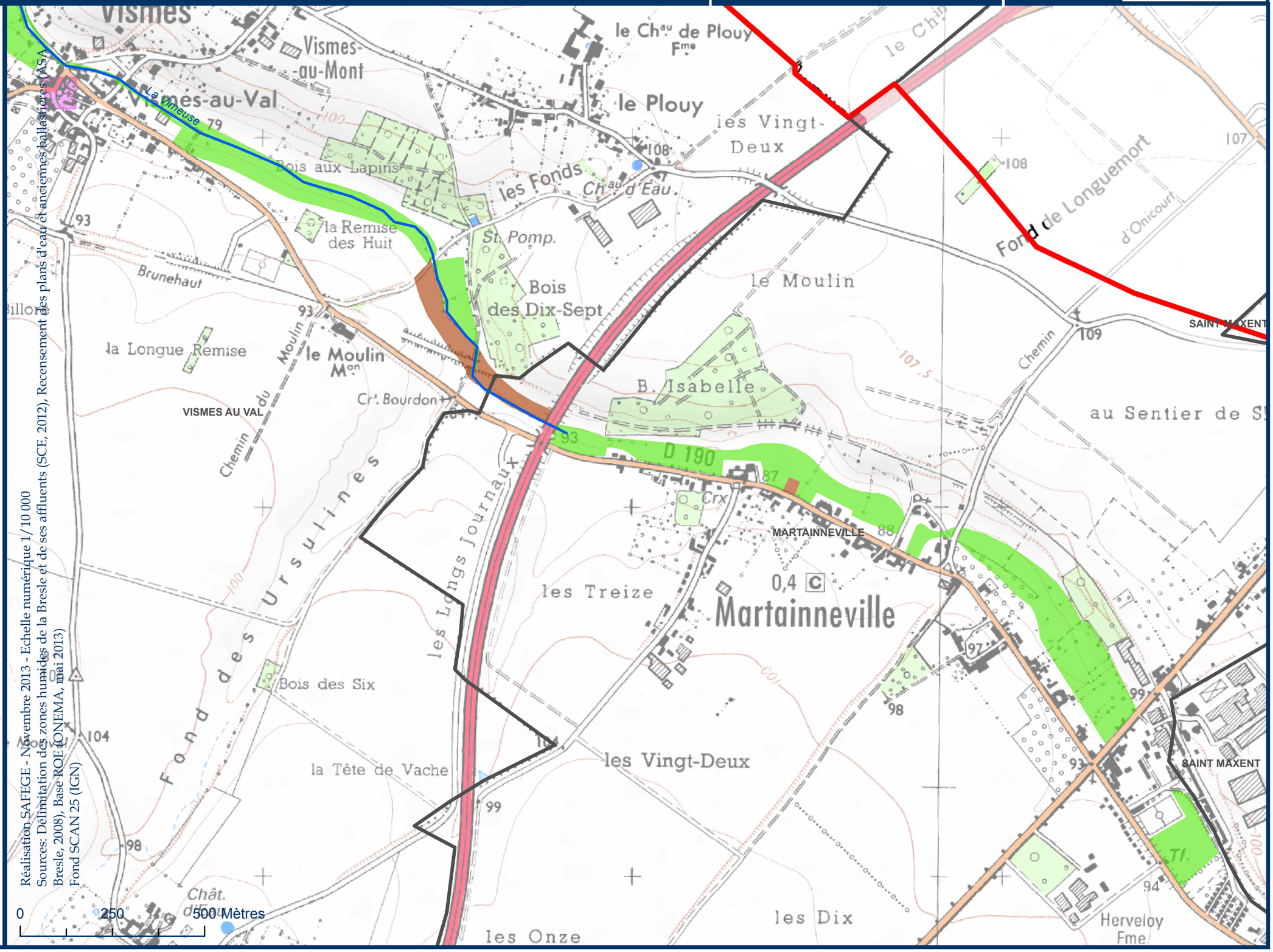

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-11 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales

ballastières

- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

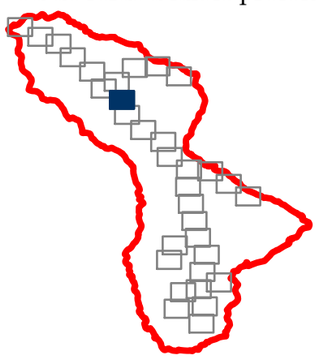

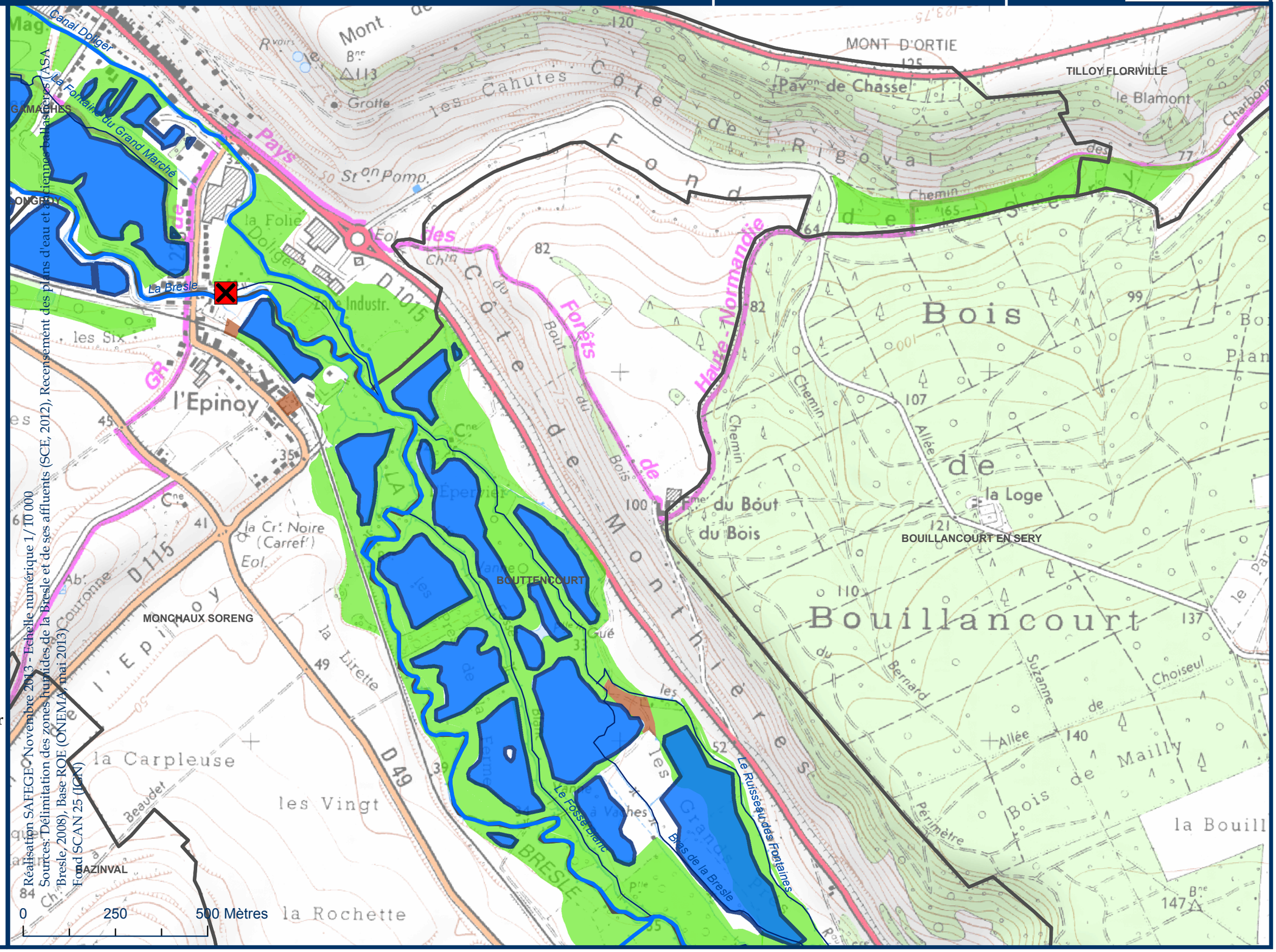

Réalisation SAFEGE Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-12 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

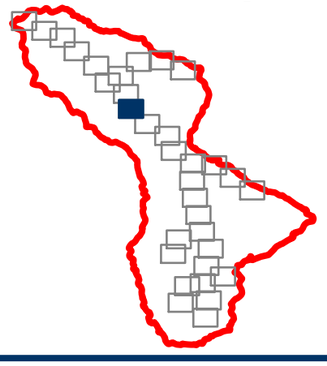

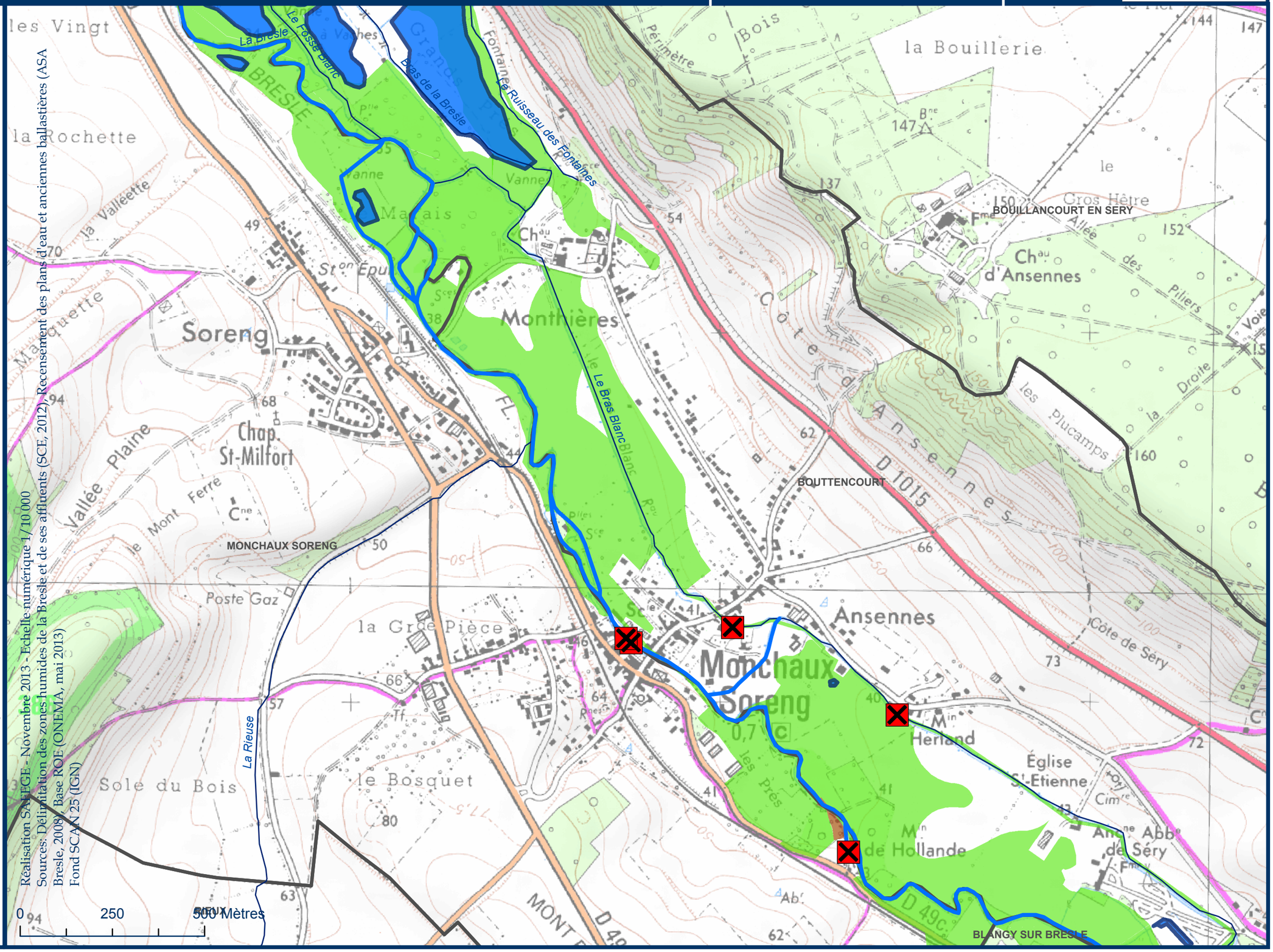

Carte 1-13 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

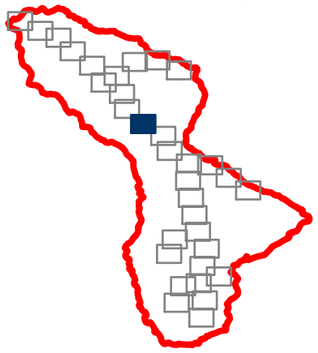

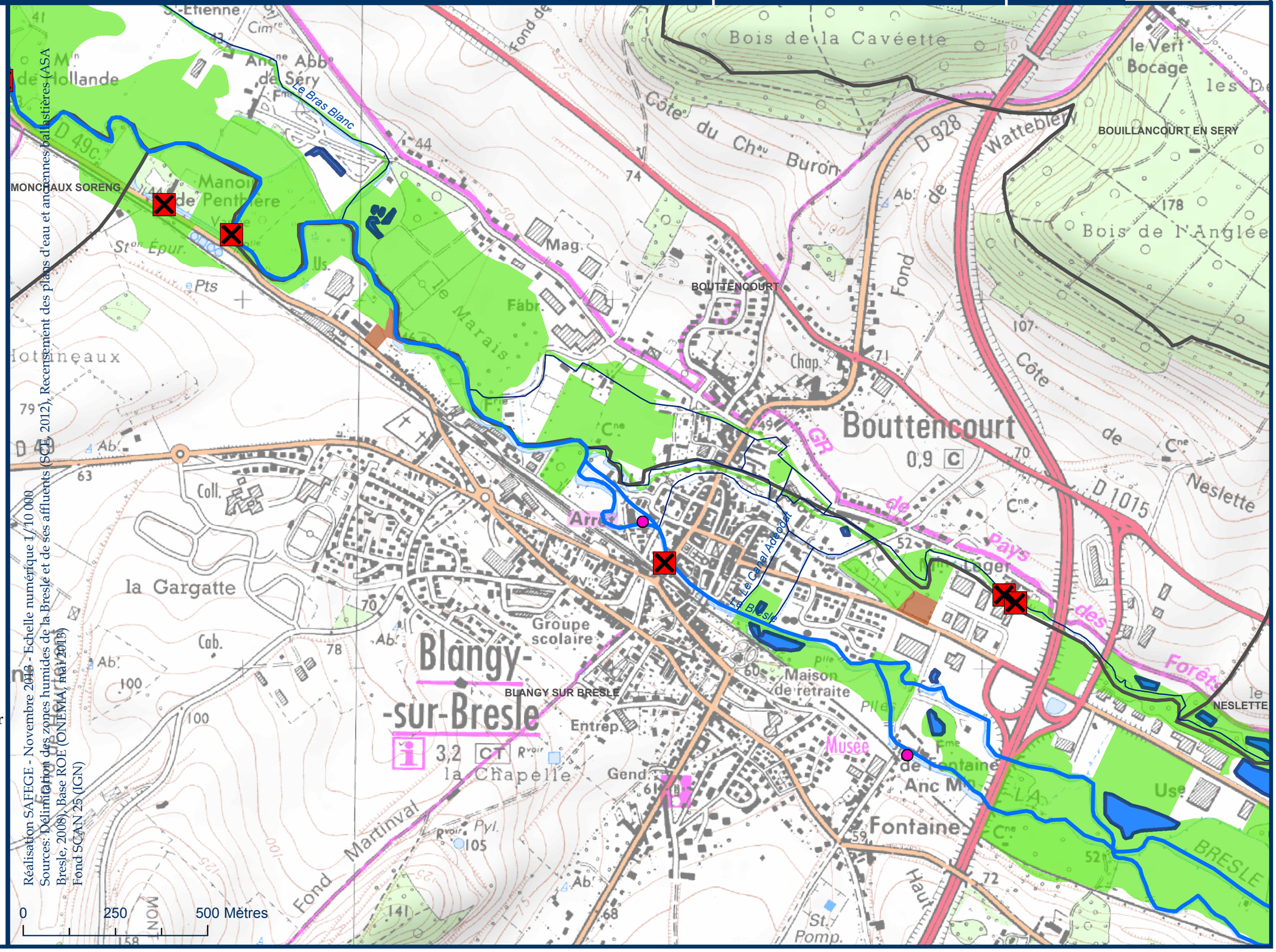

Réalisation SAFEGE - Novembre 2016 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-14 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

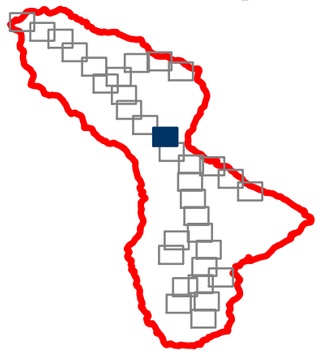

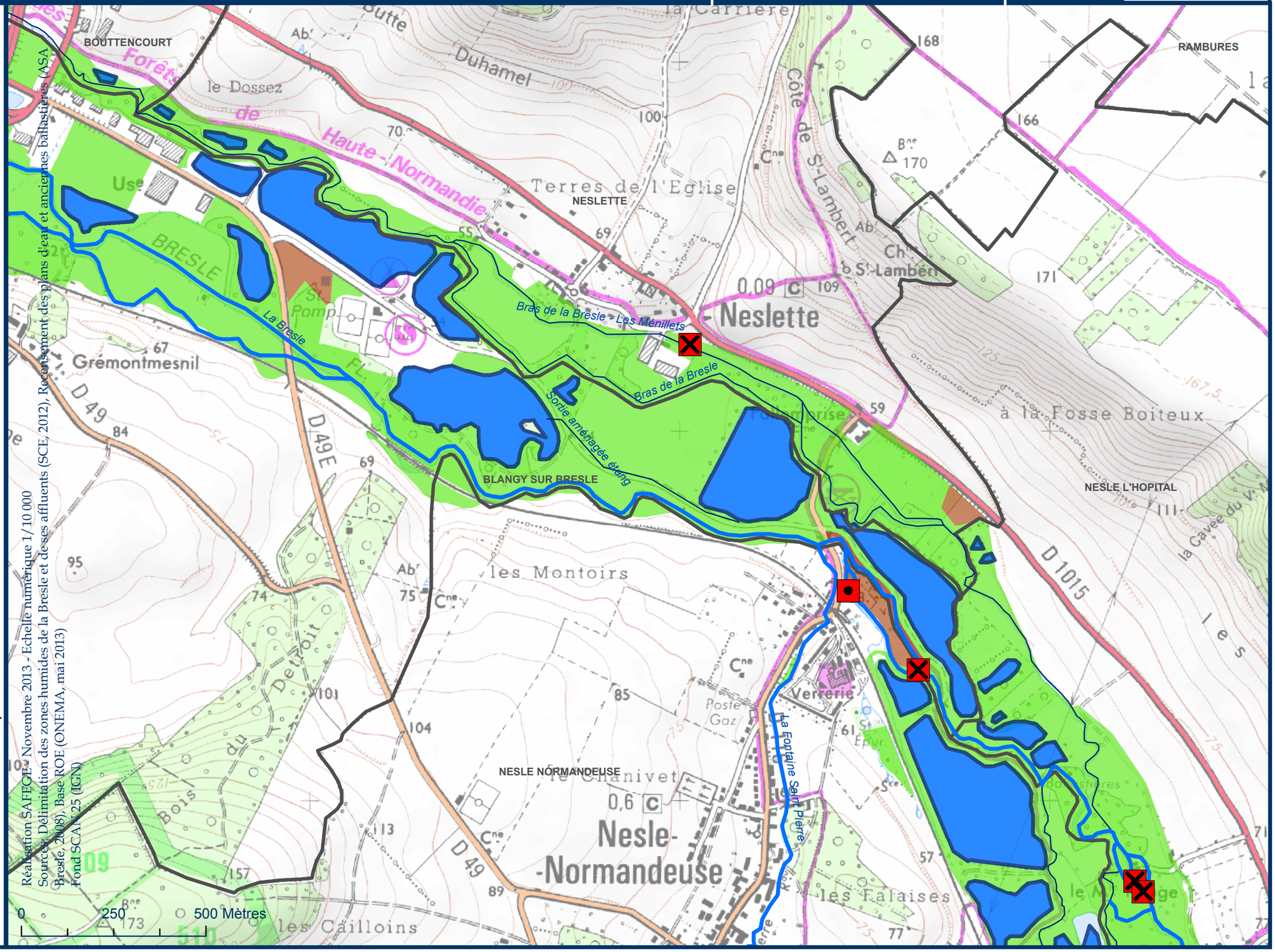

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-15 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

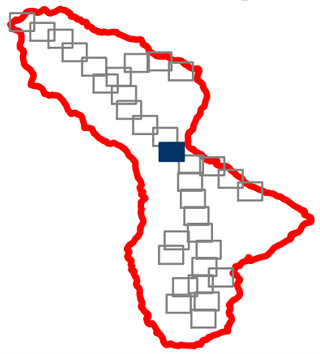

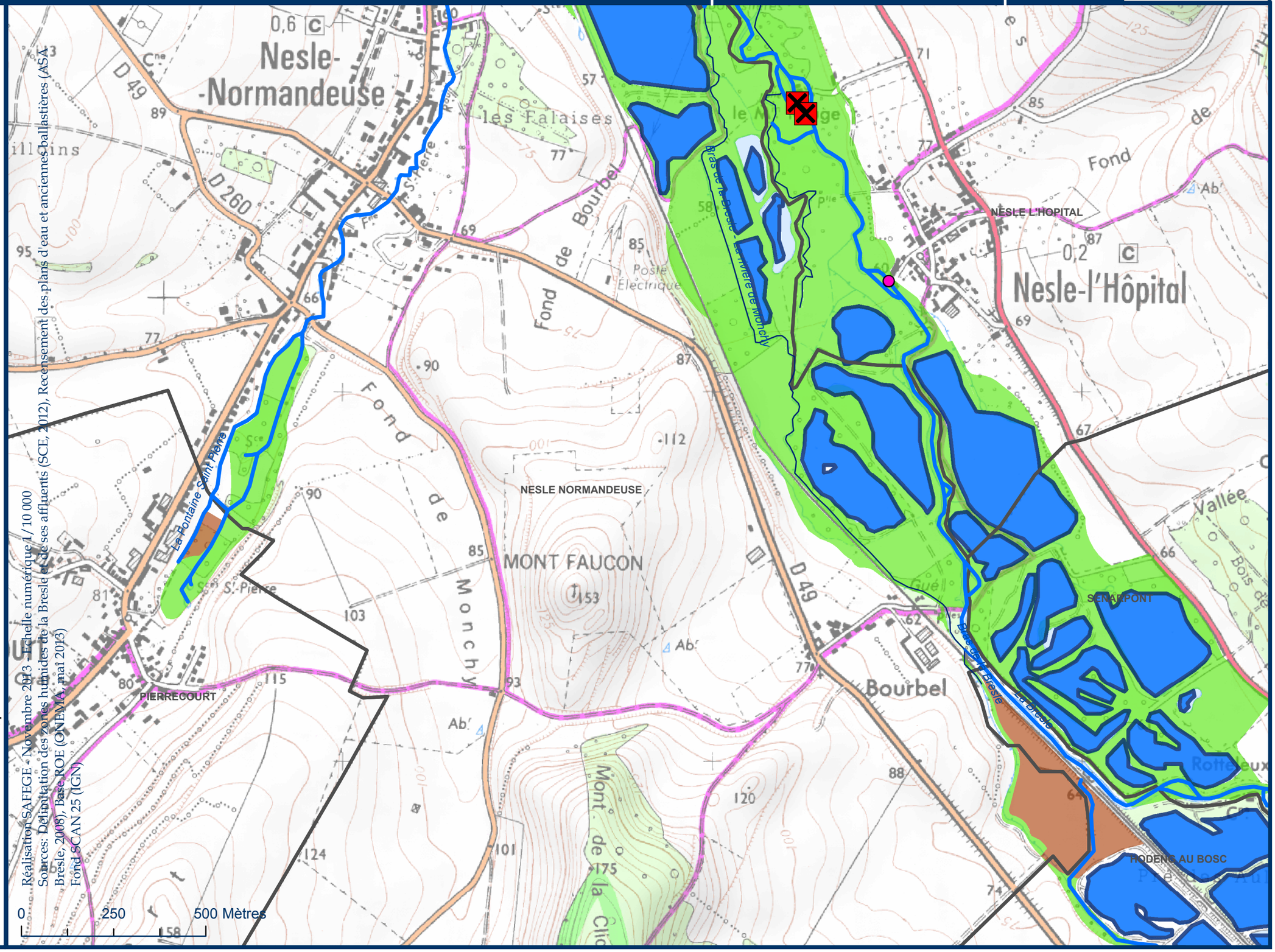

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-16 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

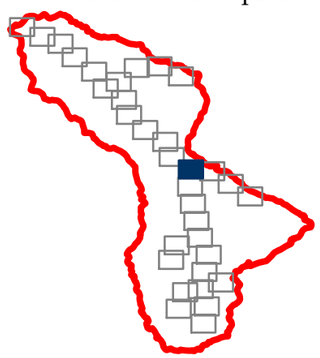

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (SAGE Bresle 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

0 250 500 Mètres

Carte 1-17 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

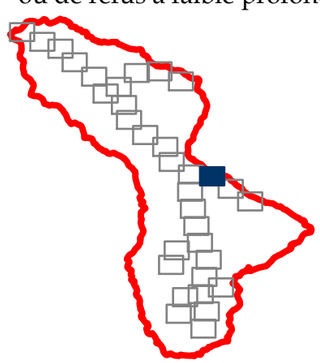

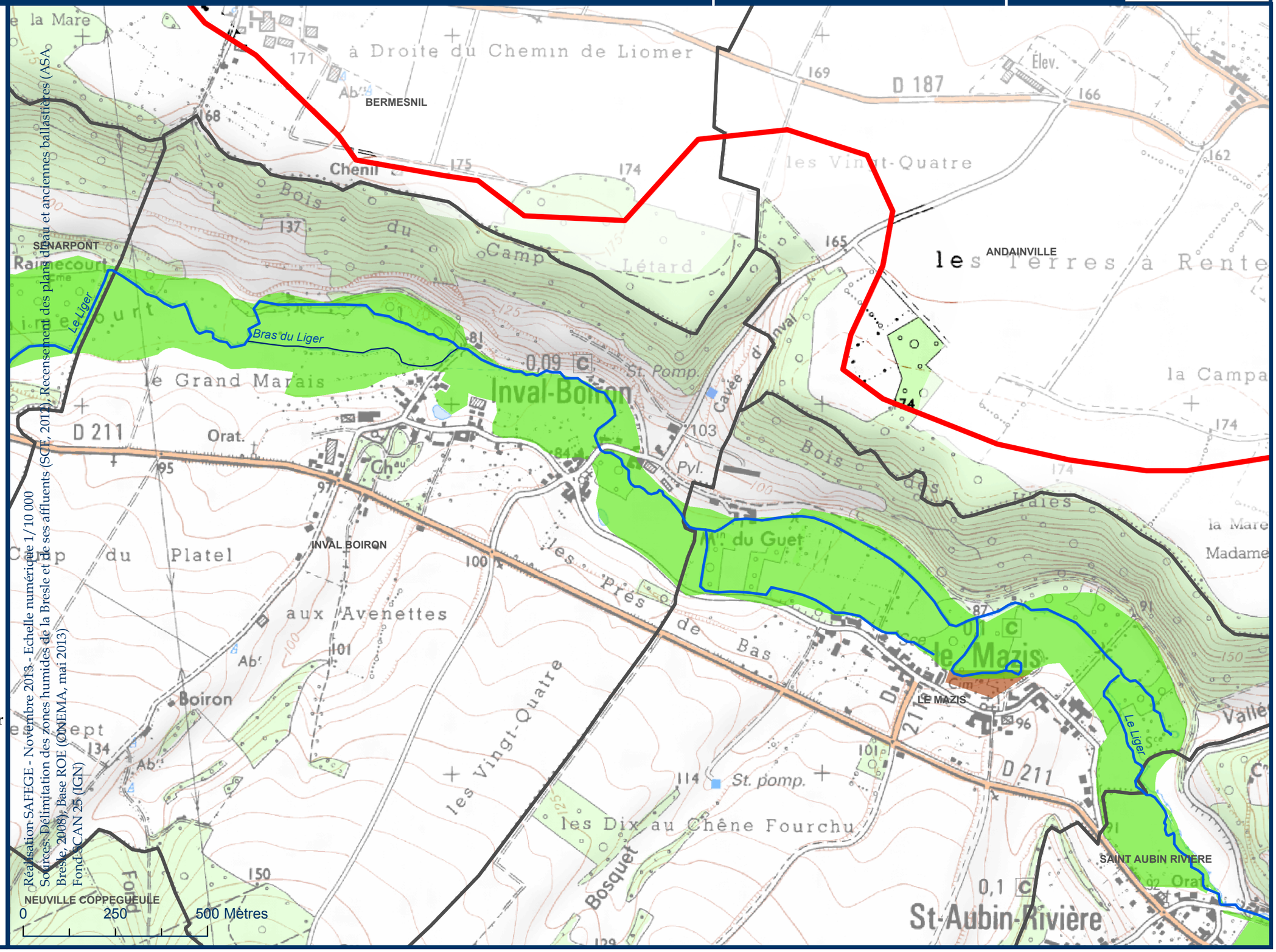

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SGE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-18 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

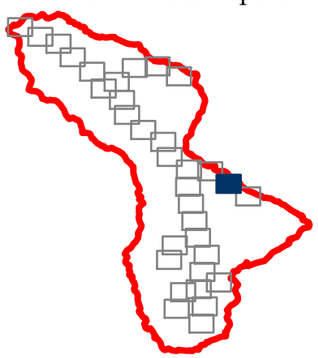

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

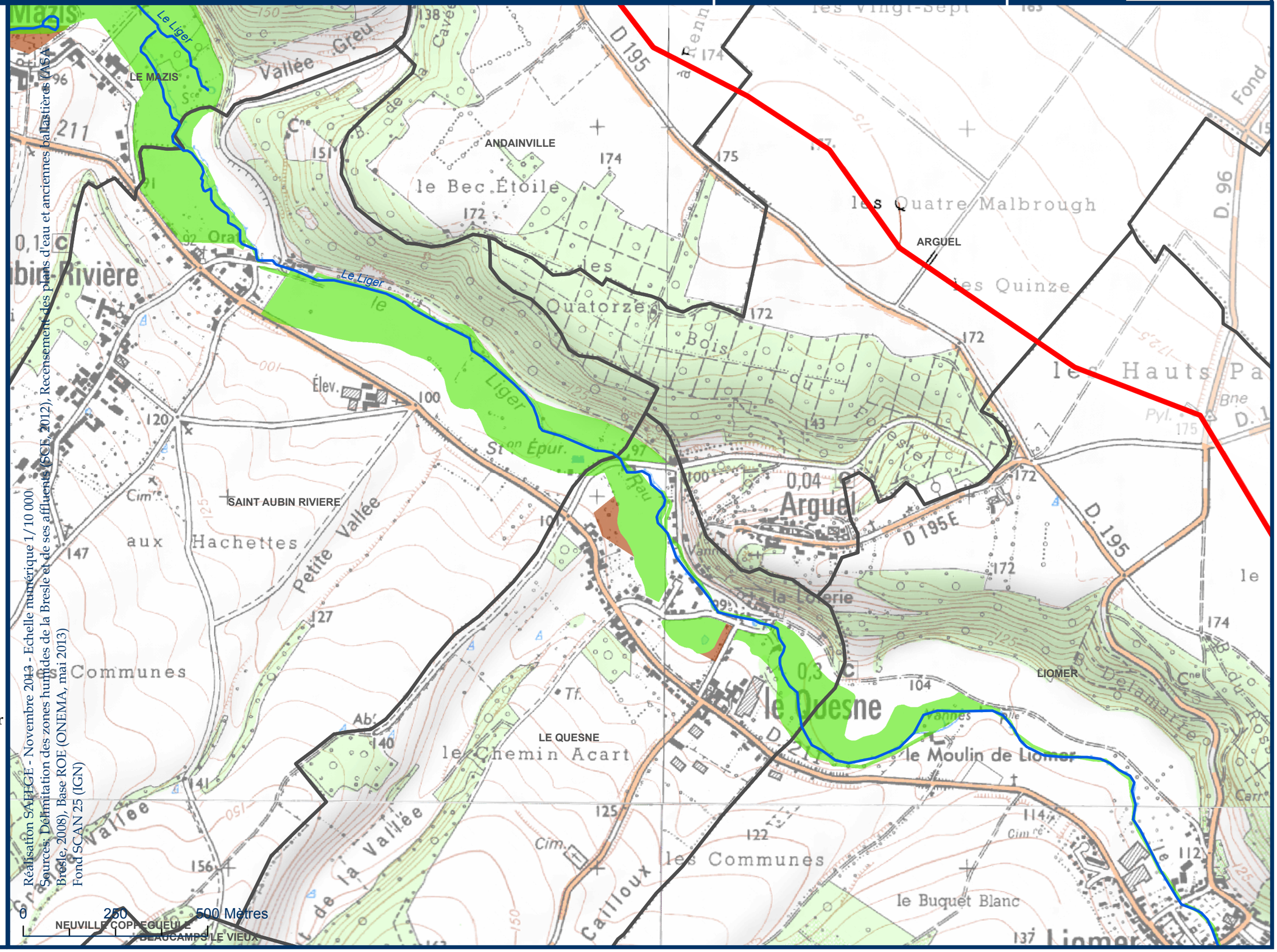

Carte 1-19 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

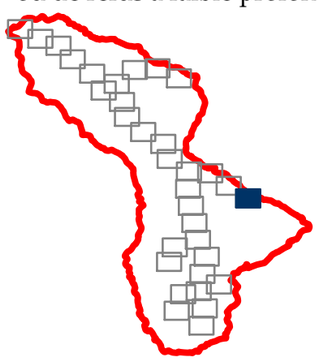

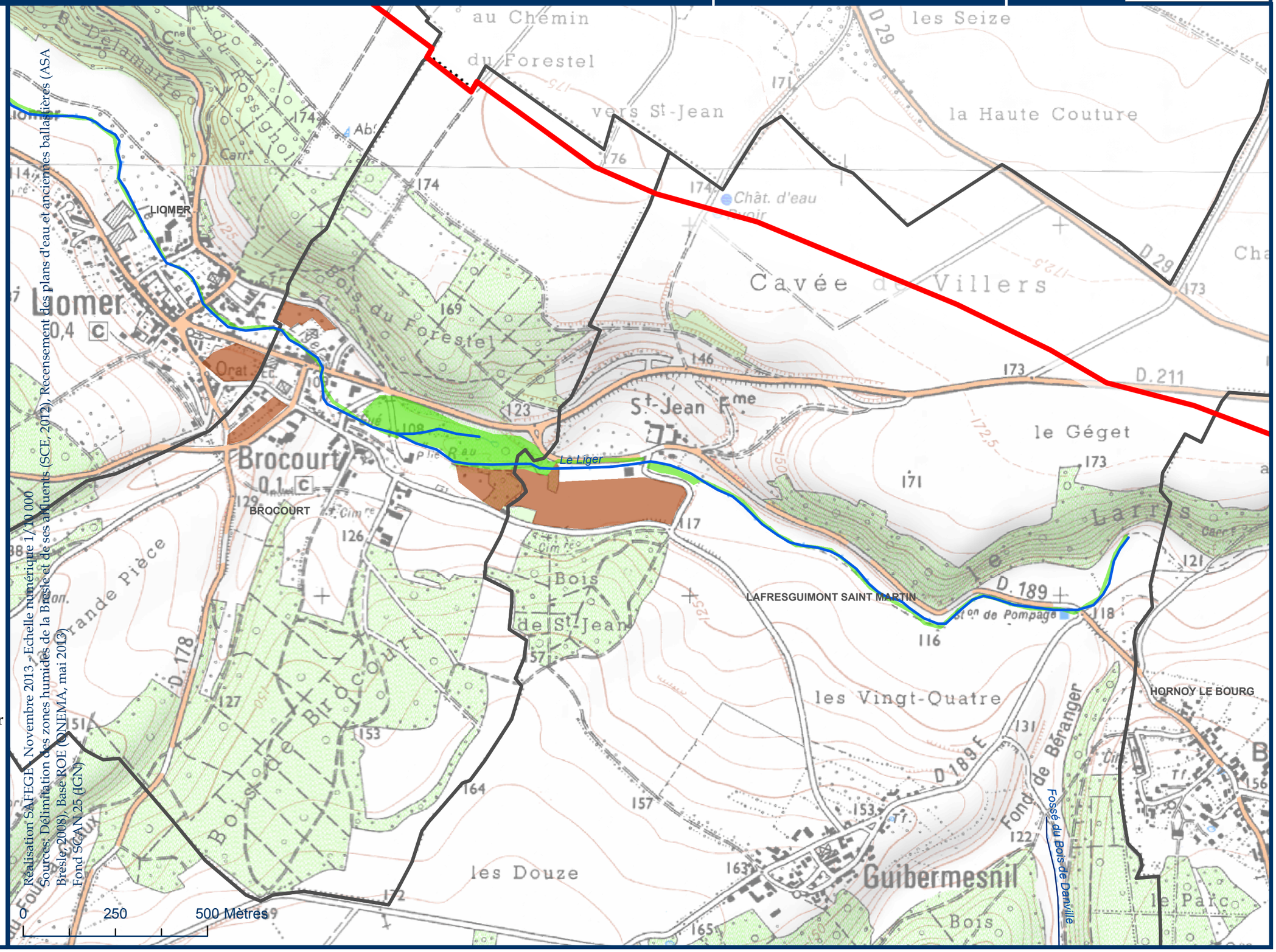

Carte 1-20 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

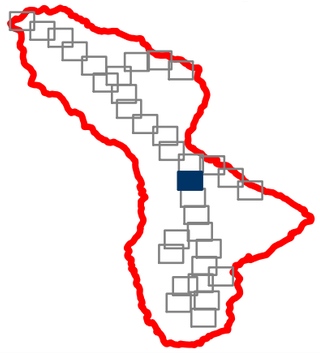

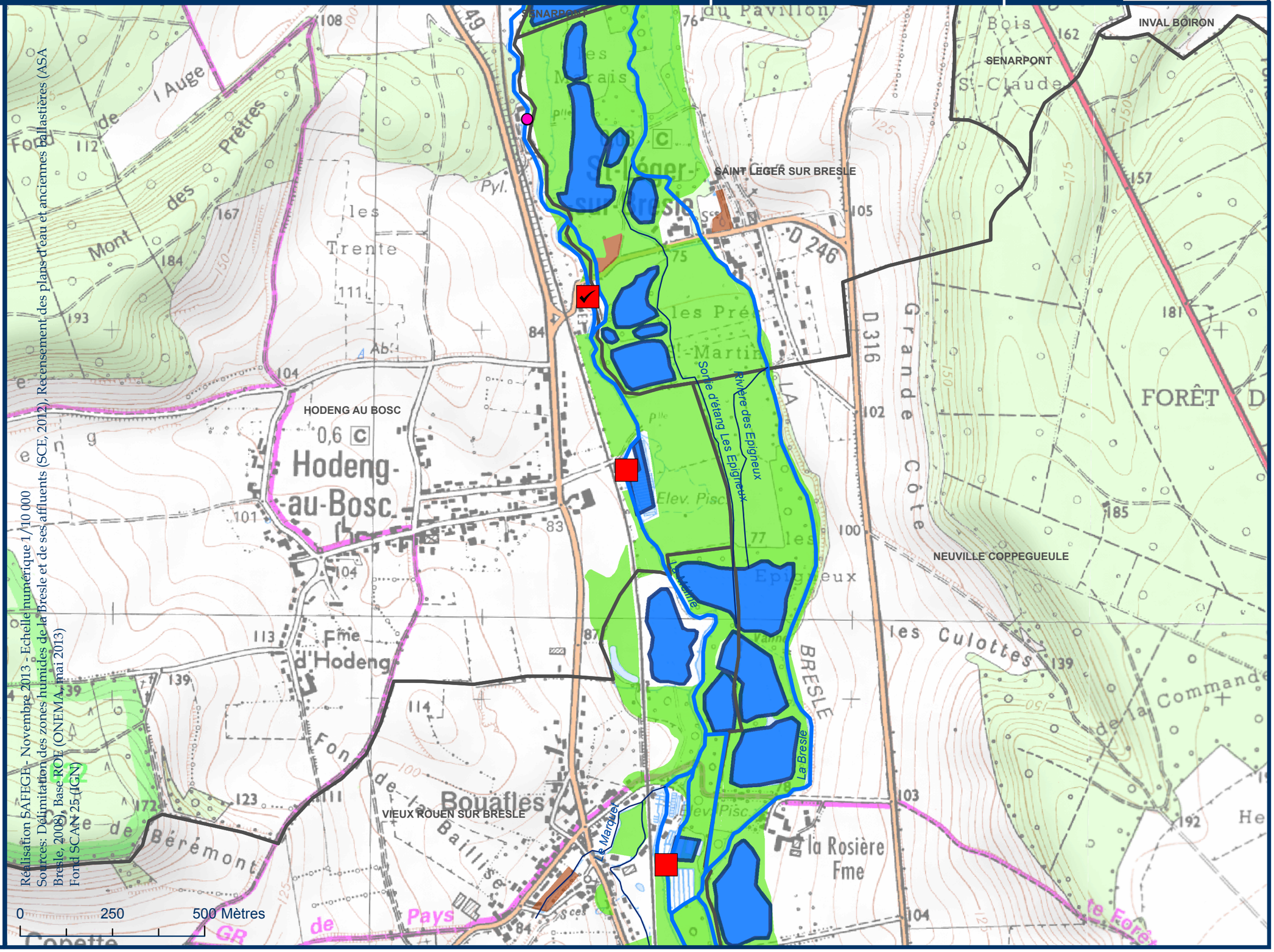

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-21 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- ● Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- ● Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

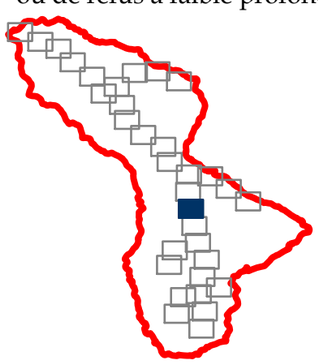

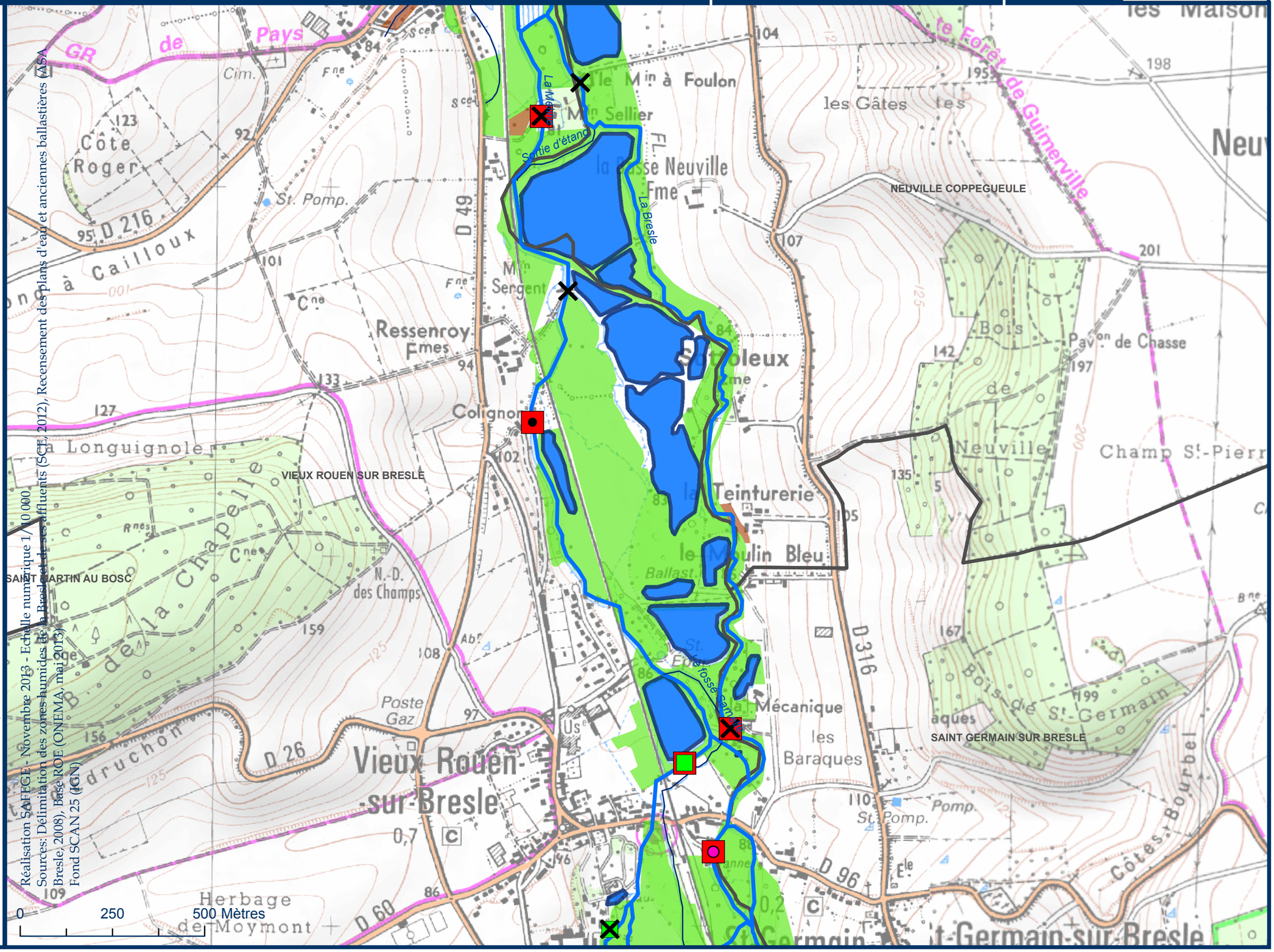

Carte 1-22 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

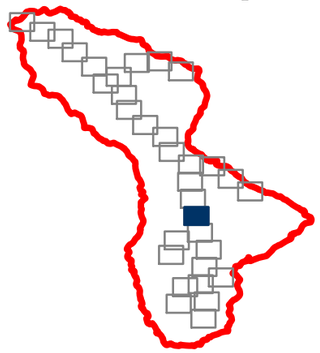

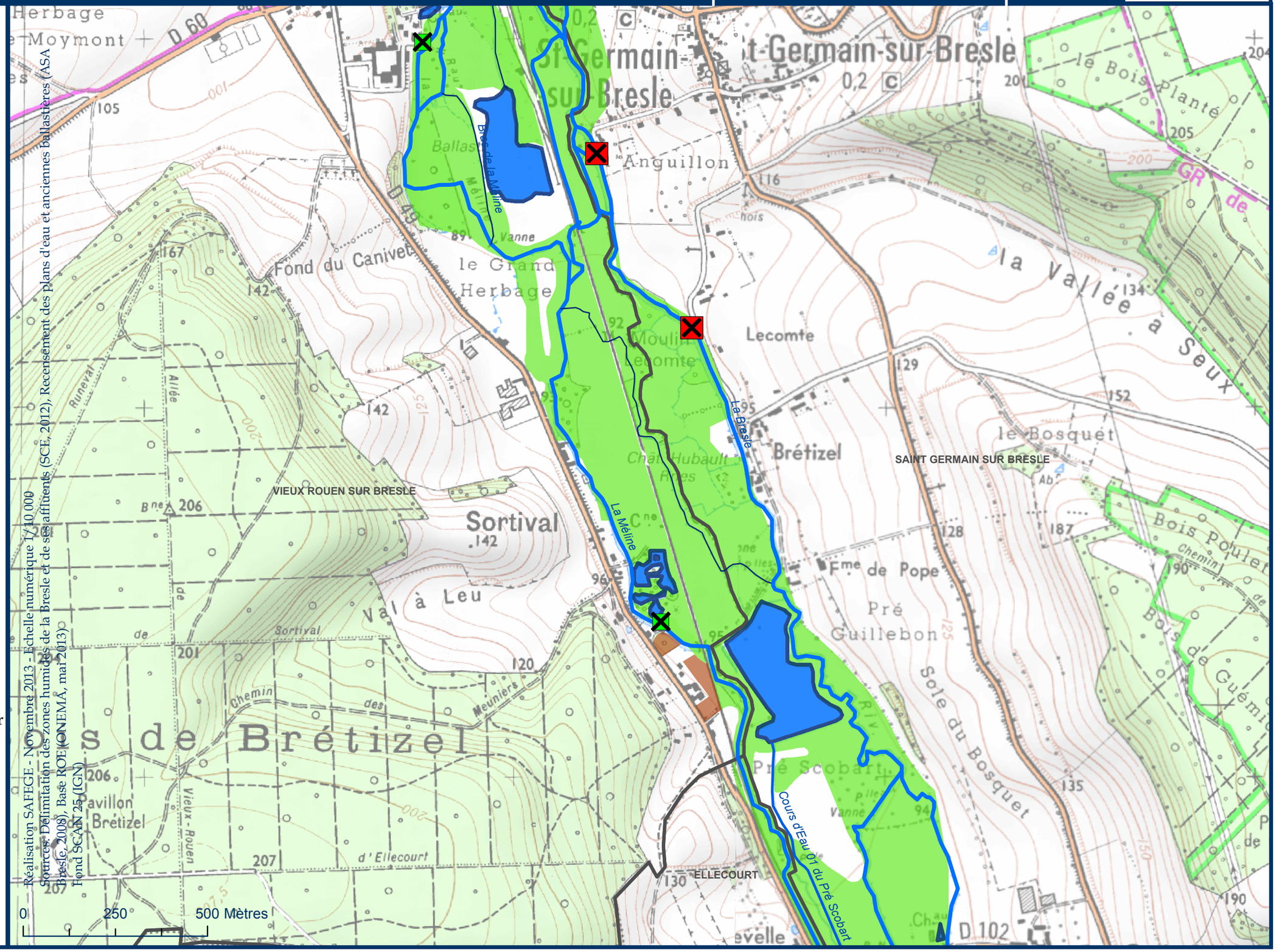

Carte 1-23 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

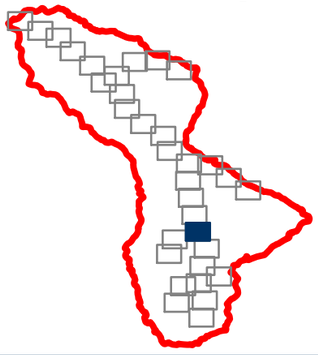

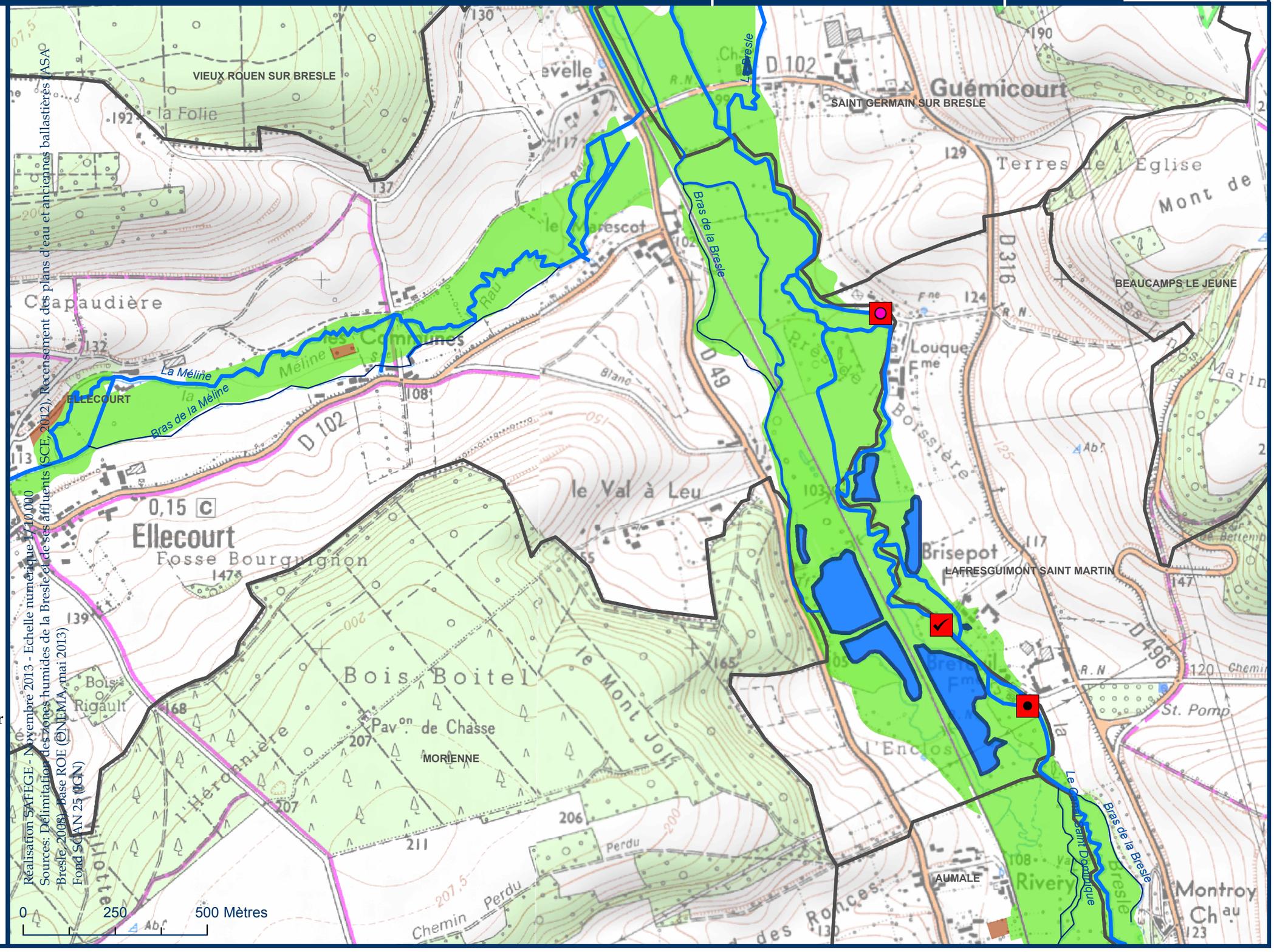

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-24 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — SAGE — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- ● Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- ● Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

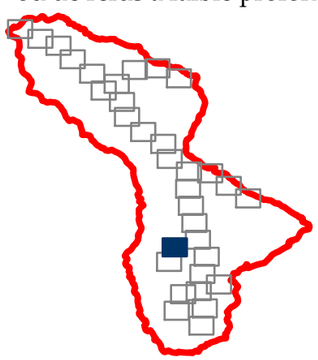

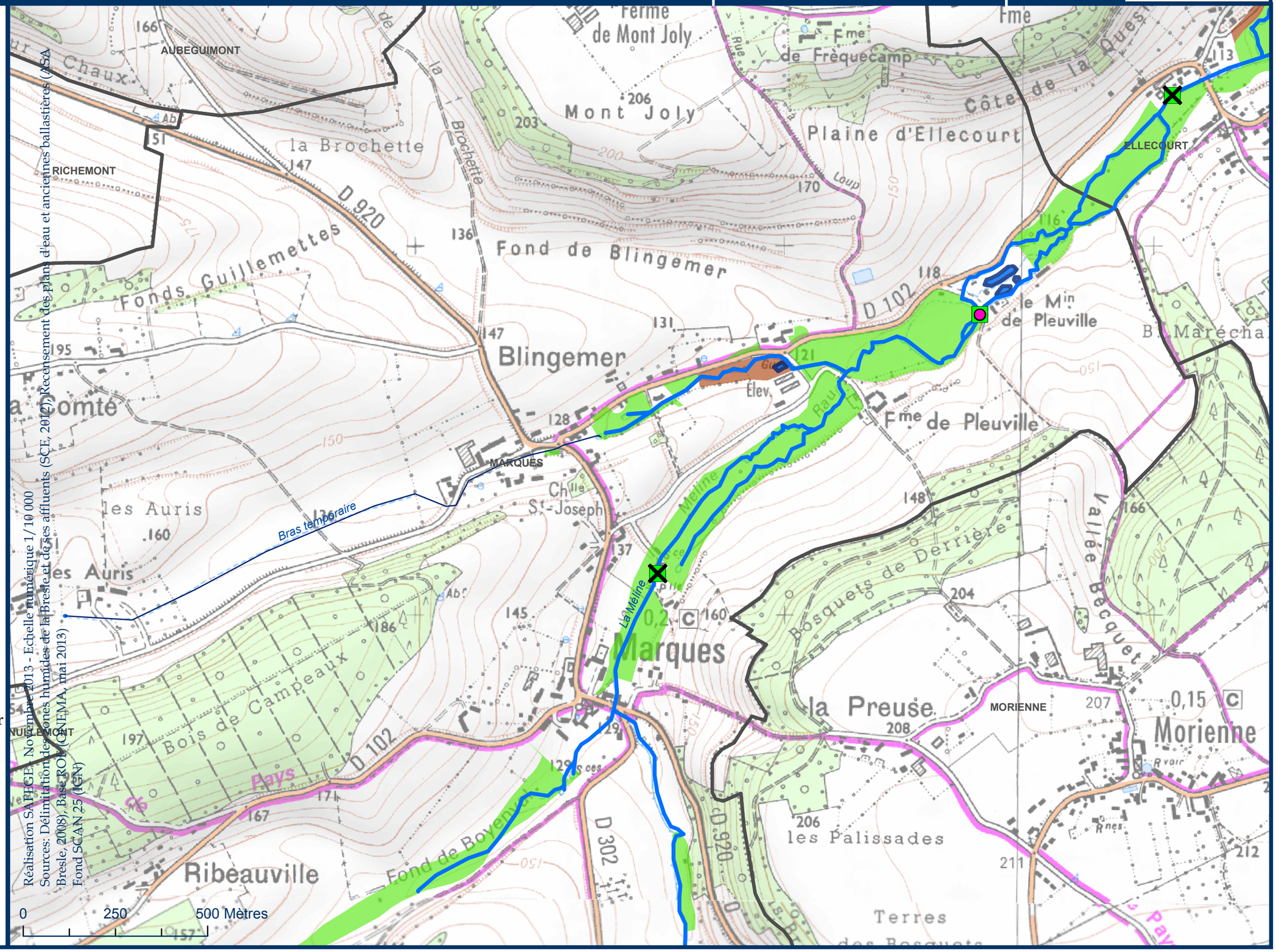

Carte 1-25 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

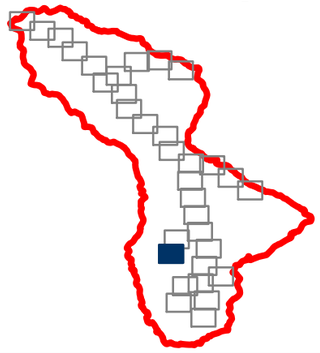

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/ 10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

0 250 500 Mètres

Carte 1-26 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- ● Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- ● Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

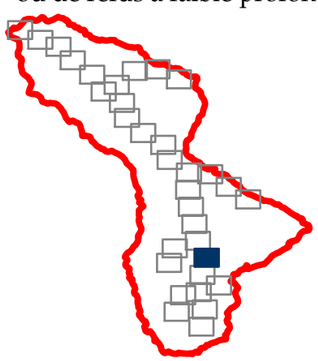

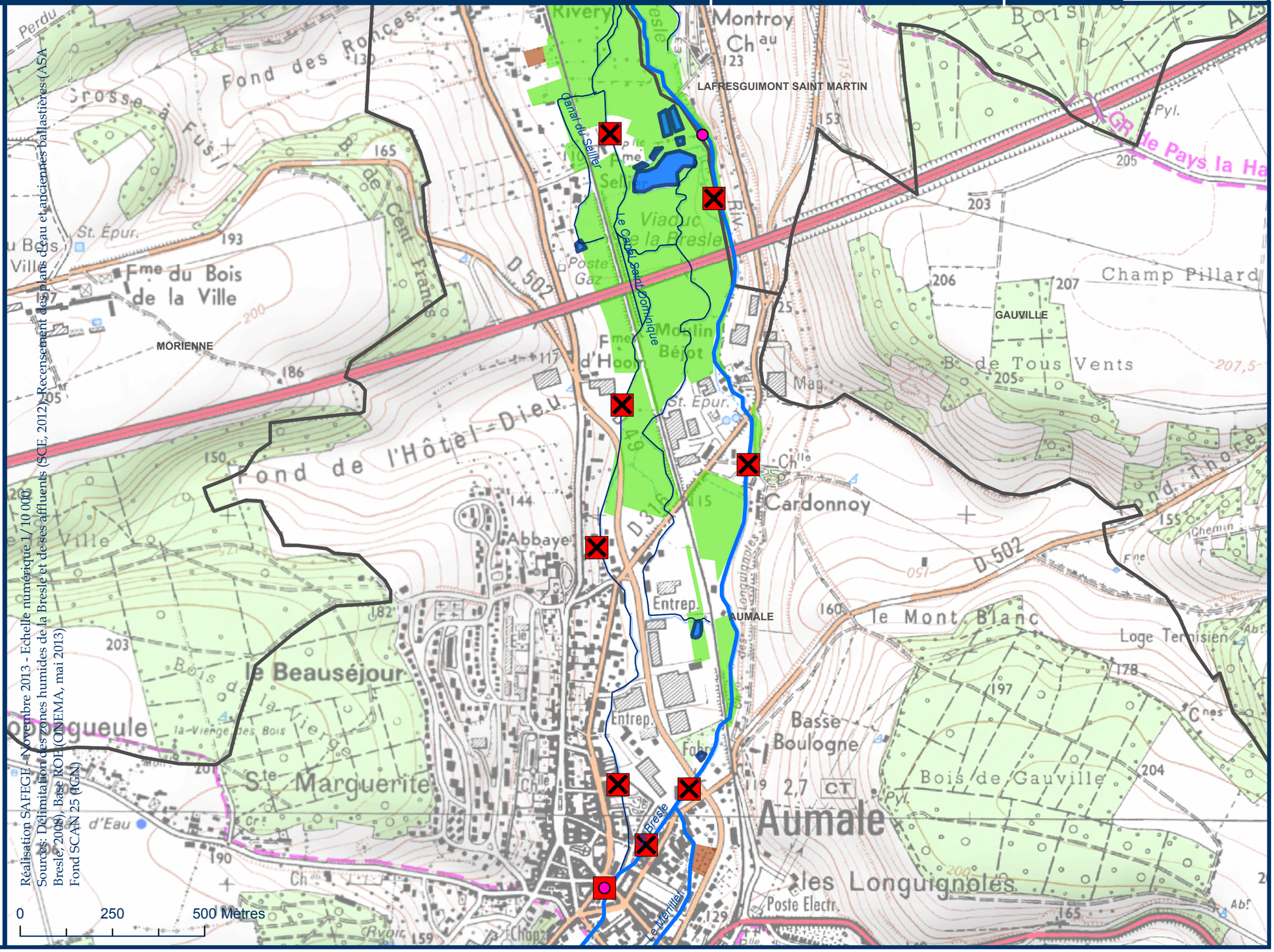

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-27 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions	40, 41, 48, 52 à 59
Règles	1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle
Sage
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- ● Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- ● Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

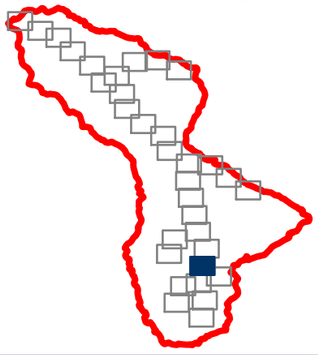

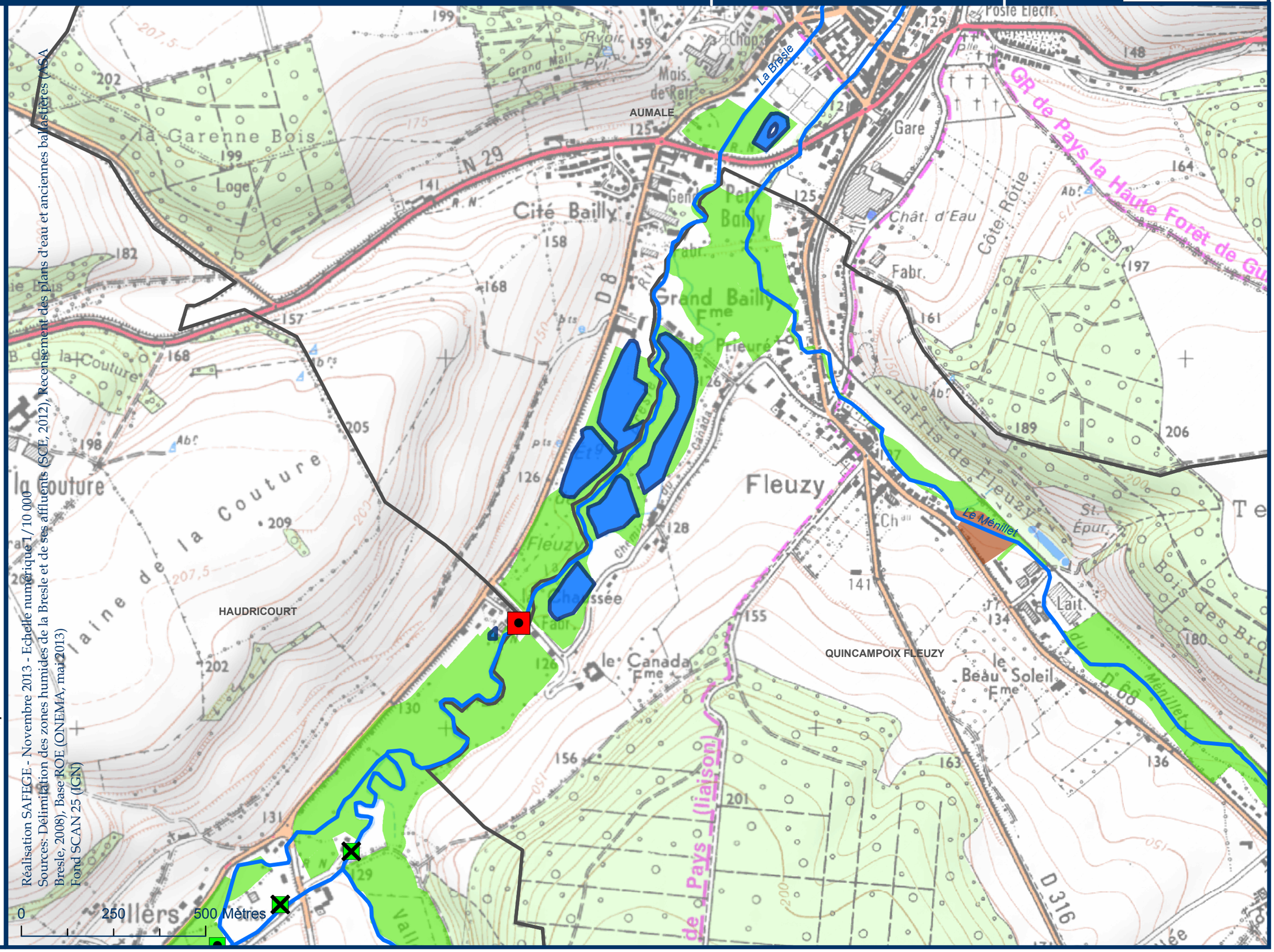

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-28 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

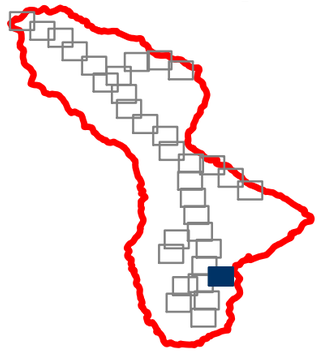

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

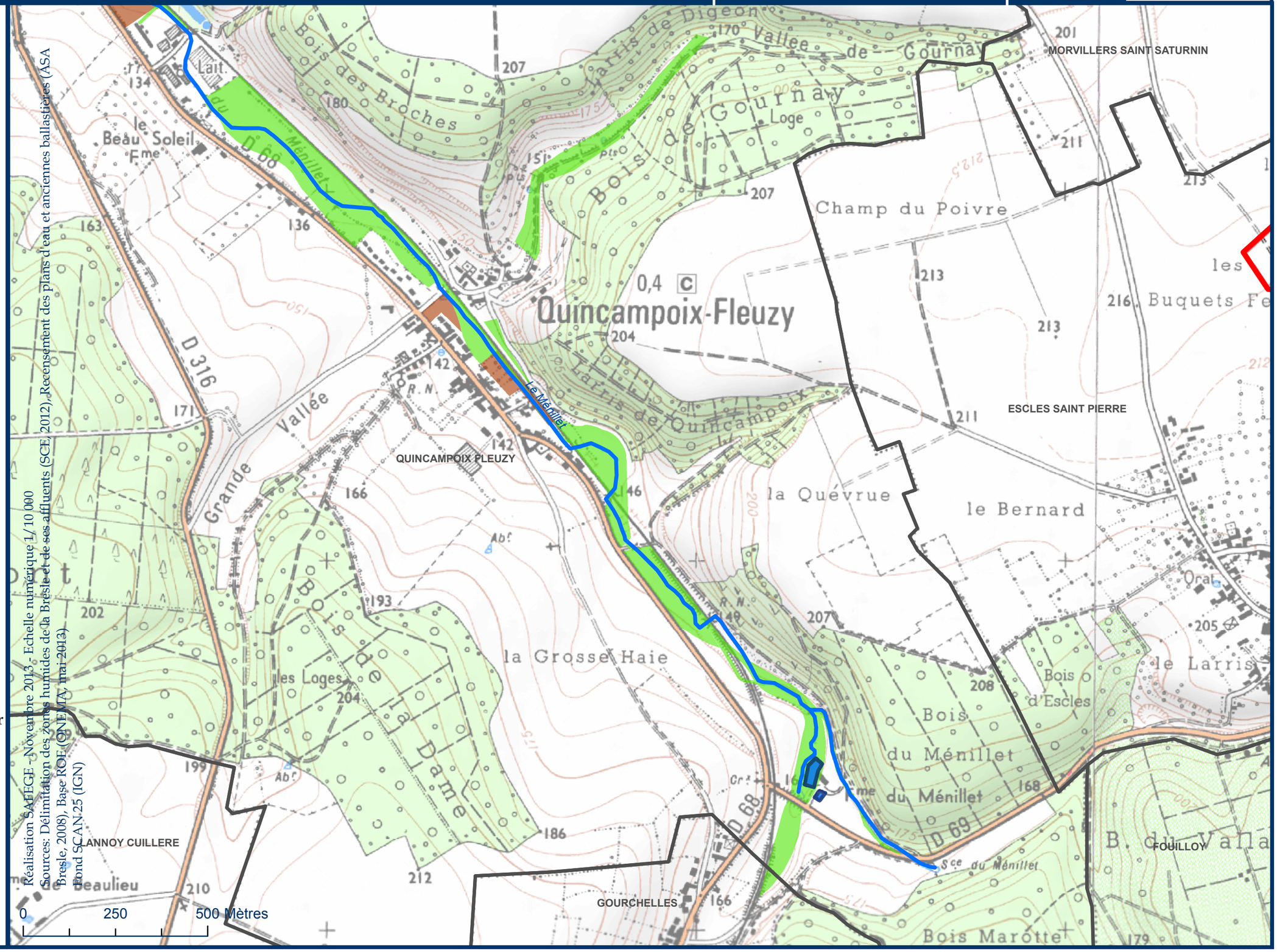

Carte 1-29 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

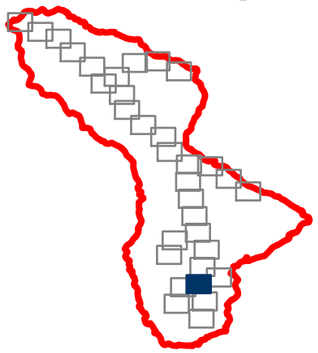

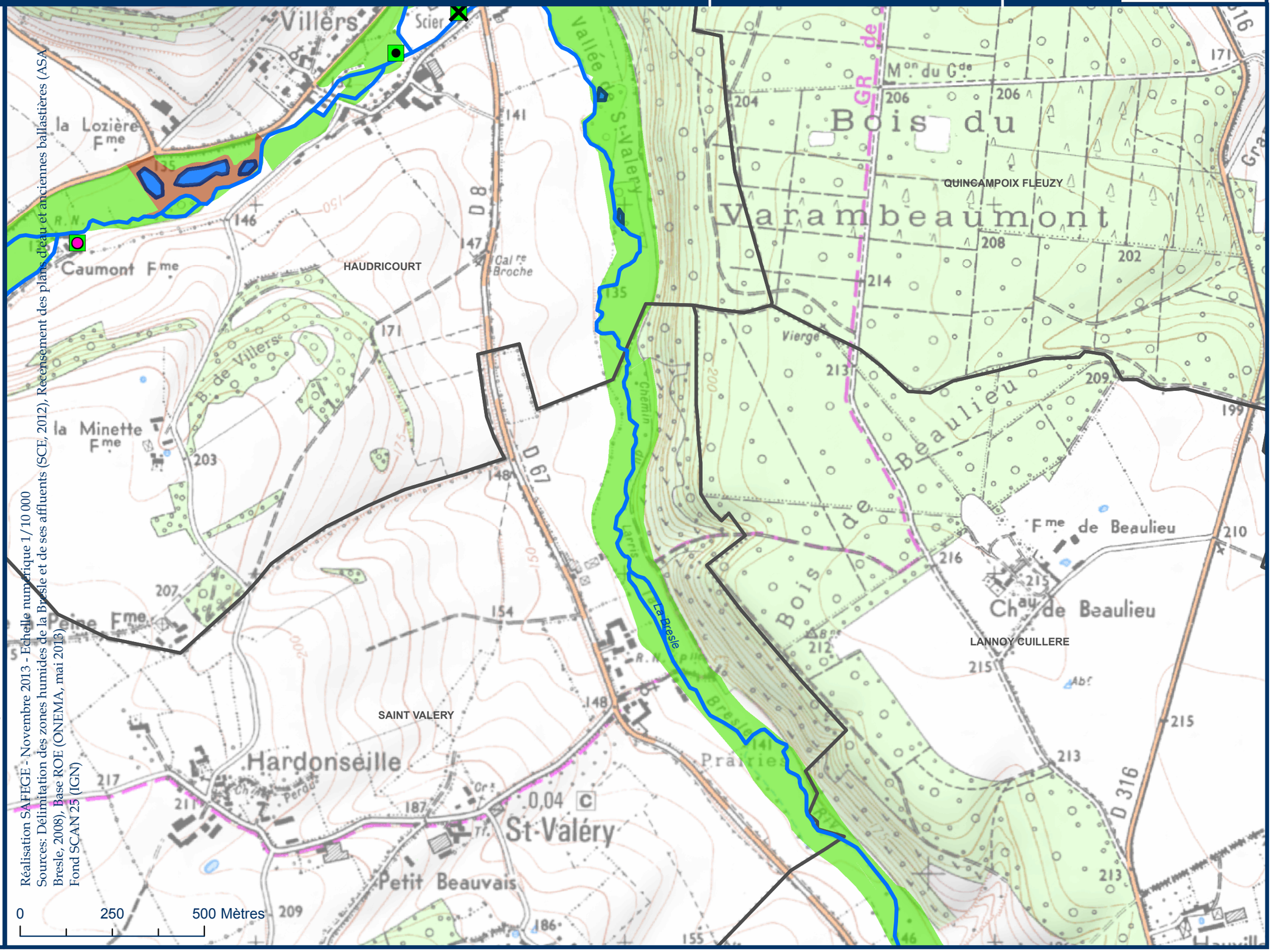

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-30 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — SAGE — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

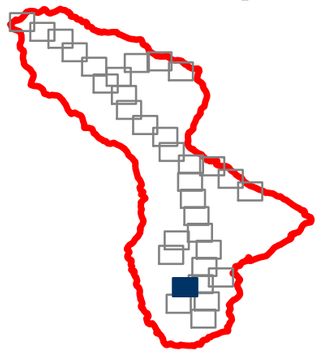

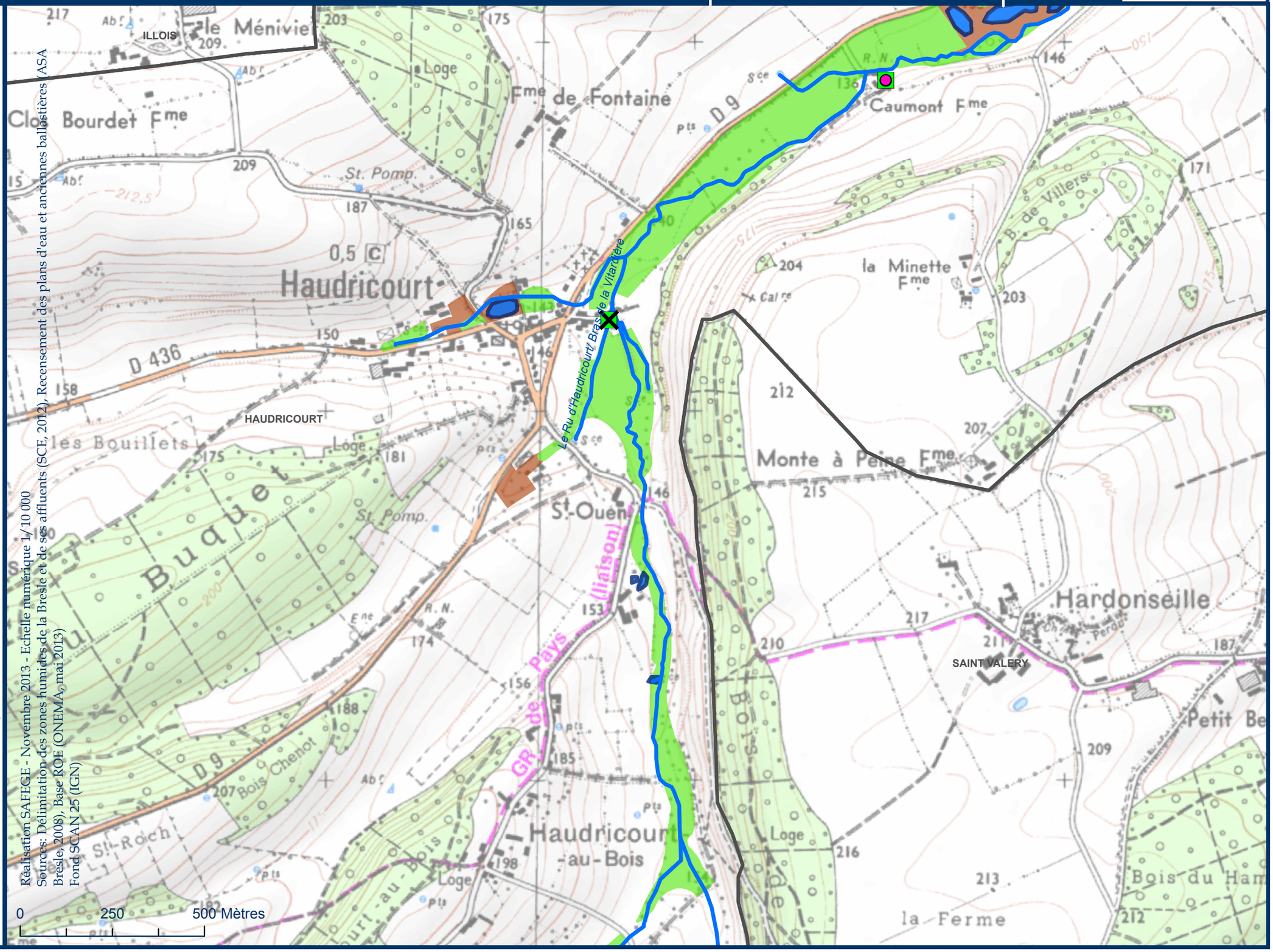

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-31 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- ● Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- ● Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

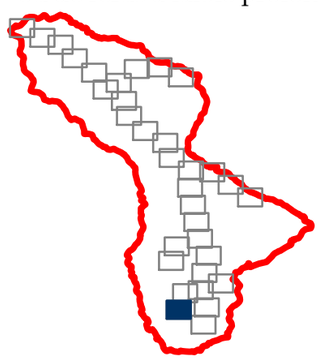

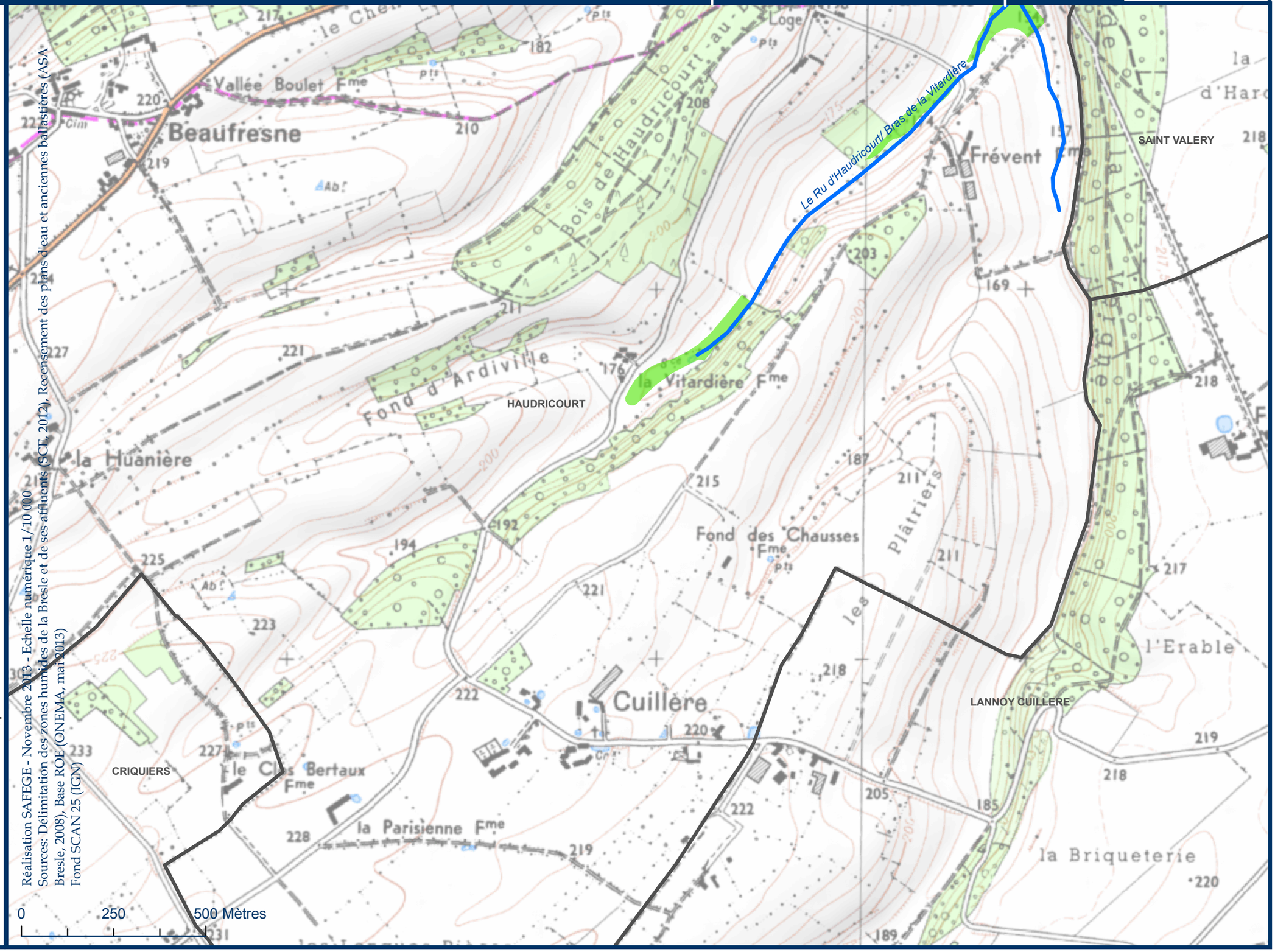

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)

Carte 1-32 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- ballastières
- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

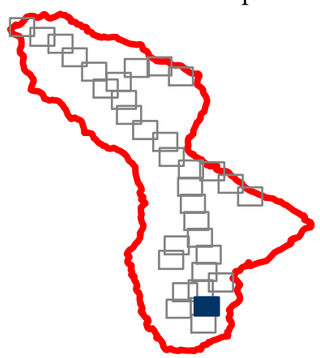

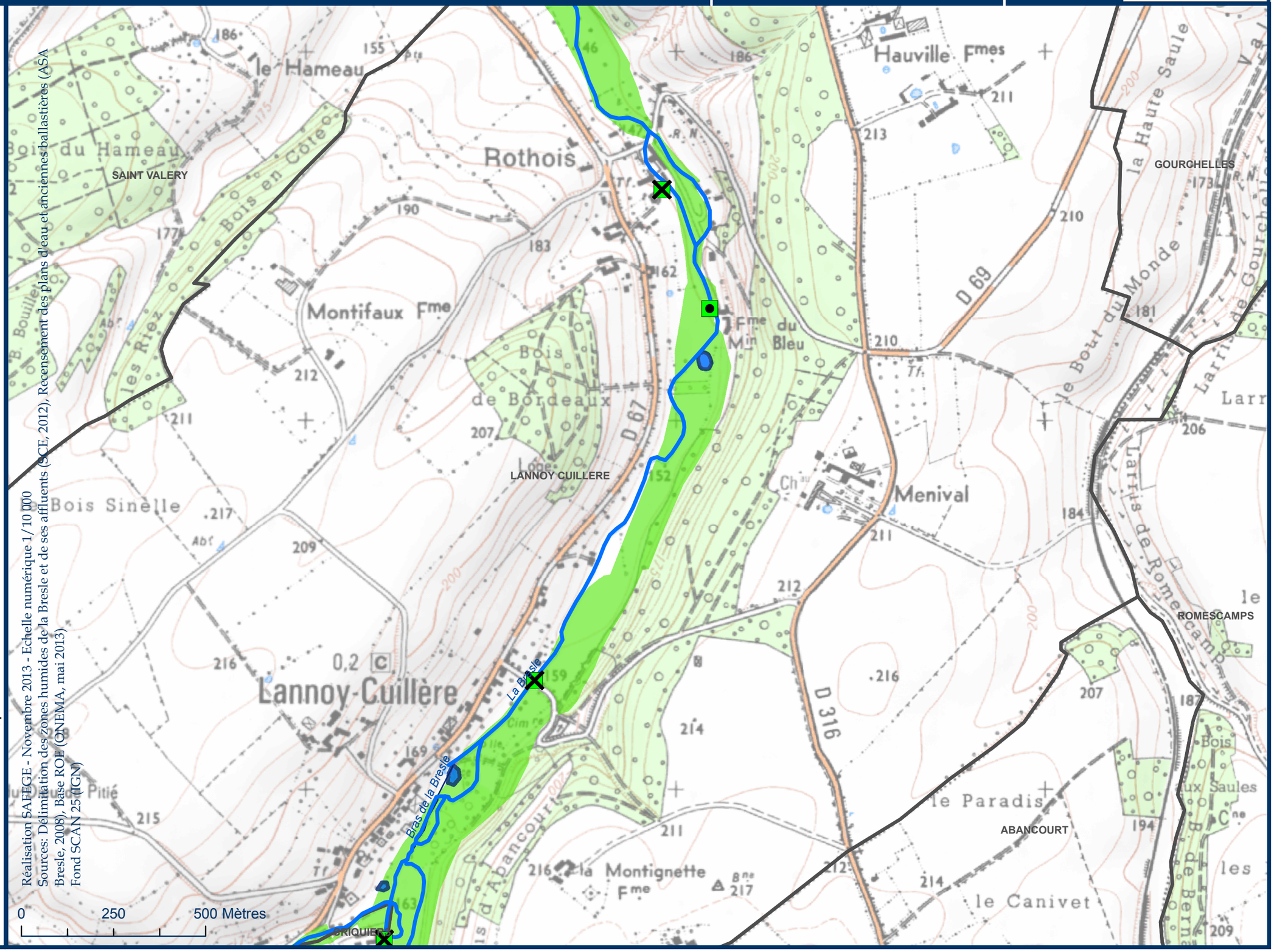

Carte 1-33 Cours d'eau, obstacles à l'écoulement, zones humides, plans d'eau et anciennes ballastières du périmètre du SAGE

Dispositions 40, 41, 48, 52 à 59

Règles 1, 2, 3, 4 et 5

N

Vallée de la Bresle — Sage — Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Légende

- Ouvrages entretenus et manoeuvrables, sans usage économique actuel, fermés ou entrouverts visés par la règle n°2
- Ouvrages entretenus et Ouvrages entretenus et manœuvrables ouverts
- ✓ Ouvrages effacés ou aménagés
- ✕ Ouvrages abandonnés ou ne faisant pas l'objet d'un entretien régulier
- Réservoirs biologiques

Ouvrages hydrauliques

- Prioritaires anguilles

Classement des cours d'eau

- Cours d'eau classé listes 1 et 2
- Cours d'eau classé liste 1
- Cours d'eau non classé

Caractéristiques générales

- Périmètre du SAGE
- Limites communales

ballastières

- Plans d'eau et anciennes ballastières

Zones humides

- Zones humides avérées
- Zones non prospectées ou non caractérisées pour cause de site inaccessible,anthropisé, ou de refus à faible profondeur

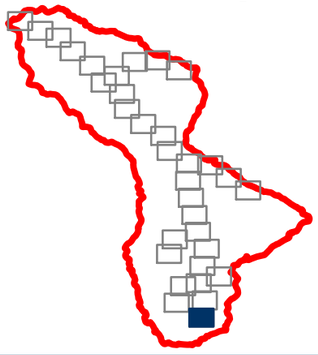

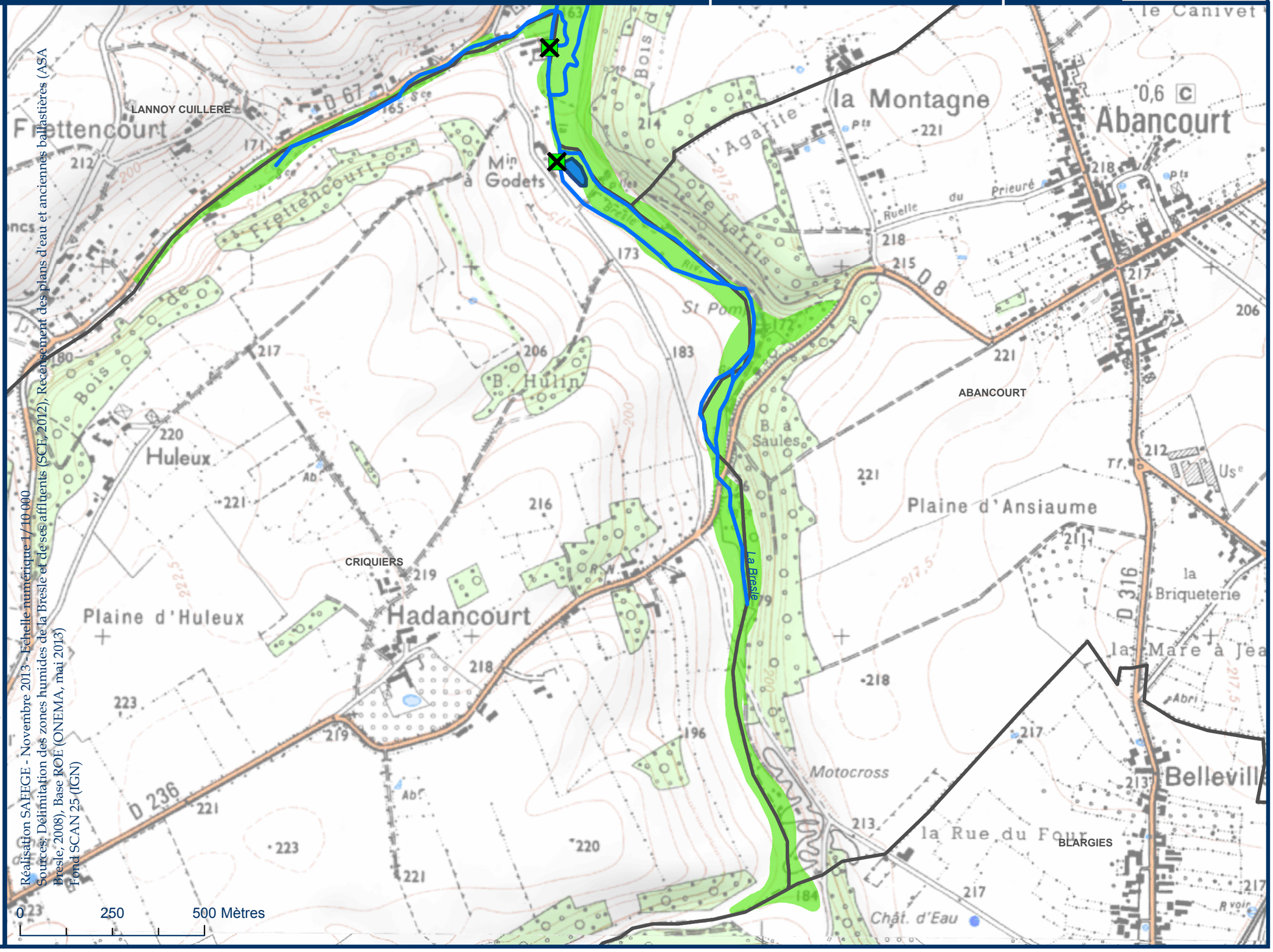

Réalisation SAFEGE - Novembre 2013 - Echelle numérique 1/10 000
Sources: Délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents (SCE, 2012), Recensement des plans d'eau et anciennes ballastières (ASA Bresle, 2008), Base ROE (ONEMA, mai 2013)
Fond SCAN 25 (IGN)